

MELVILLE
100
Jouez une trépanée de Dix Cinq Melville
100 ou de Dix Cinq Melville 40 ans à
cette occasion, et obtenez gratuitement nos
trois originaux de Cartes, en faisant
parvenir le tout avec vos nom et adresse à
Jeux de Cartes "Au de Paque" B.P. 54,
Boulevard St-Martin, Laval, Qué.

Distilleries Melville Ltée, Laval, Qué.

à lire



Le prix du vin

Aux Etats-Unis, un bon vin français ne se vend pas moins cher qu'au Québec. Dans le cas des grands crus, c'est une tout autre histoire.

page B-3

Réunion spéciale

L'opportunité de déclencher des élections générales va sûrement être discutée lors de la réunion spéciale du cabinet provincial à Sherbrooke.

page A-2

Relations canado-américaines

Pendant que John Diefenbaker, livrant ses souvenirs à la télévision, accuse l'administration de feu John-F. Kennedy de lui avoir fait perdre le pouvoir en 1963, un groupe de spécialistes américains ne sont pas tendres envers le gouvernement Trudeau et vont jusqu'à dire que le malaise que connaît notre pays ne prendra fin qu'avec le départ de l'actuel premier ministre, départ qui pourrait bien prendre la forme d'une démission et ce d'ici un an.

page B-1

Protestation de L'Allier

Le ministre des Affaires culturelles a écrit au ministre des Postes pour lui demander d'arrêter des travaux près de l'église de Deschambault, ce chantier contrevenant à la loi sur les biens culturels.

page E-1

Marchand a accepté d'être un candidat libéral provincial

page A-7



jean-marc poliquin

Chronique d'Ottawa, à la page A-5

Un projet qui inquiète le monde syndical québécois

par Claude VAILLANCOURT

La mise en place d'une organisation réunissant le gouvernement, le patronat et les syndicats et dont la tâche serait de déterminer les politiques sociales et économiques au Canada est de plus en plus envisagée dans les milieux du travail.

Ce comité tripartite pourrait même, à la limite, prendre le pas sur la Commission de lutte contre l'inflation, mis de l'avant par le premier ministre Trudeau.

Dans les milieux syndicaux québécois, notamment à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), ce comité accapare l'attention des dirigeants.

Si le premier ministre annonçait, comme ils le croient possible, à l'inauguration de la session fédérale, la transformation du programme anti-inflationniste tel que conçu dans sa forme originale, la FTQ

serait placée dans une situation délicate car le Congrès du travail du Canada revendique fortement cette structure.

LE SOLEIL a appris également que certains députés libéraux, inquiets de la perte de popularité du parti, sont favorables au projet.

Voir notre analyse en page A-5

ce soir

ARTS: Spectacle de Gilles Vigneault, salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre, à 20h30

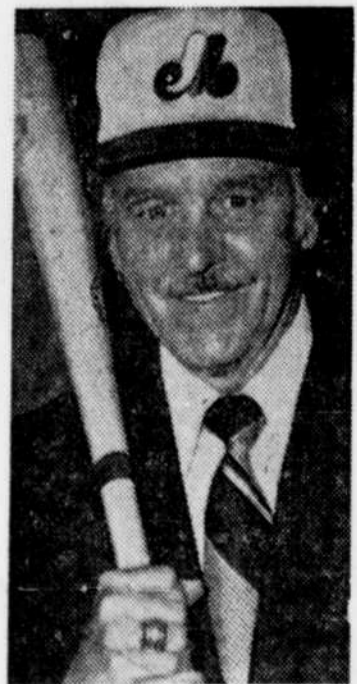
météo

Ensoleillé aujourd'hui. Ennuagement ce soir ou tôt la nuit prochaine. Nuageux demain avec un peu de pluie. Maximum demain 16. Minimum la nuit prochaine 6.

Détails à la page I-9

sommaire

A Québec aujourd'hui	E-2
annonces classées	I-9 à I-16
Arts et lettres	E-2 à E-4
Bandes dessinées	I-18
Bridge	I-15
Consommation	E-10
Décès	I-18
Economie-finances	D-1 à D-7
Fauilleton	I-13
Hier et aujourd'hui	E-1 à E-18
Horoscope	I-16
Information régionale	B-2
Monsieur québec	A-7
Mot mystère	I-10
Mots croisés	I-12
Page documentaire	A-5
Patron	I-11
Sport	C-1 à C-7
Television	E-5



Nouveau gérant

Les Expos de Montréal, le pire club dans le baseball majeur en 1976, ont engagé un nouveau gérant Dick Williams, bien connu pour avoir une poigne de fer.

page C-1

Postes

L'escalade continue

Le mouvement des grèves illégales s'amplifie, chez les postiers canadiens. Après la grève de 24 heures aux bureaux de Vancouver, lundi, et d'Ottawa, hier, c'est maintenant les débrayages simultanés à London, Ontario, et à Saint-Jean, Terre-Neuve.

Les 400 membres du Syndicat canadien des postiers de London ont débrayé hier soir à 10 heures, pour 24 heures, alors que leurs confrères de l'équipe de nuit du bureau de Saint-Jean ont entrepris une grève qui pourrait excéder 24 heures, selon un porte-parole syndical.

Au même moment, à Ottawa, on faisait savoir que les membres de la direction du syndicat avaient reçu des mises en demeure les enjoignant de ne prendre part à aucun débrayage illégal des travailleurs membres du SCP. La grève de 24 heures des 1.700 travailleurs du bureau d'Ottawa a pris fin hier soir.

A Vancouver, un juge de la Cour suprême de la Colombie-Britannique doit reprendre aujourd'hui l'étude d'une demande fédérale d'injonction contre le piquetage par les syndiqués de Vancouver.

Le président national du Syndicat des postiers du Canada (SPC), M. Joe Davidson et le vice-président, M. Jean-Claude Parrot, principal négociateur du syndicat, ont rencontré pendant quelques minutes, hier matin, le nouveau ministre des Postes, M. Jean-Jacques Blais. La rencontre visait à préciser l'objet du différend entre les deux parties: l'introduction de changements technologiques d'importance qui ont poussé les postiers à déclencher des arrêts de travail depuis dimanche.

Le ministre Blais et les dirigeants du SPC n'ont pu, hier, trouver de solution à la mésentente.

Confusion

"Le sous-ministre John Mackay a mal renseigné M. Blais sur le litige", précisait, hier au SOLEIL le vice-président du syndicat des postiers, M. Jean-Claude Parrot.

Selon M. Parrot, le sous-ministre Mackay a semé la confusion au sein des autorités du ministère des Postes et parmi la population en laissant entendre que la menace de grève des 23.000 postiers tenait au fléchissement du ministère sur quatre points majeurs, dont le réengagement de 28 postiers congédiés depuis le début de l'année.

M. Parrot maintient que le seul ultimatum lancé par la partie syndicale est que le ministère des Postes et le Conseil du Trésor s'engagent à ne pas introduire d'autres changements technologiques, jusqu'à ce qu'une entente soit conclue entre les parties, tel que prévu par la convention collective.

"On tenait à être sûrs que le ministre était bien au courant du problème. Nous avons dit que nous étions disposés à le rencontrer, il nous a invités. Avant de réagir, il doit toutefois consulter ses gens".

Le ministre Jean-Jacques Blais a succédé le 14 septembre à M. Bryce Mackasey, titulaire du portefeuille des Postes, en décembre 1975, lors de la signature du contrat collectif des postiers. Les implications des changements technologiques avaient été au coeur des négociations.

Stratégie et injonctions

La menace d'un recours à une injonction pour forcer les postiers de Vancouver à reprendre le travail n'a pas eu à être exécutée. L'arrêt de travail n'a duré que 24 heures.

Les arrêts de travail peuvent toutefois se prolonger plus longtemps ou (Suite à la page A2, 3e col.)



par Jacques Deschambault

Le défi de Deschambault

La paisible municipalité de Deschambault, située à 56 milles à l'ouest de Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent, est menacée par des glissements de terrain. Mais le ministère des Richesses naturelles a donné l'ordre à son service de géo-technique de sauver le village. Et c'est ce que l'on tente de faire.

page A-3

J.-N. Tremblay redevient conseiller du Québec

par Gilbert ATHOT

M. Jean-Noël Tremblay, un ancien ministre et fonctionnaire du gouvernement du Québec, est à l'emploi du ministère des Affaires intergouvernementales depuis quelques jours.

C'est ce qu'a confirmé au SOLEIL, hier, un porte-parole de ce ministère qui est présentement au coeur des discussions constitutionnelles et dont le titulaire, M. François Cloutier, vient d'être nommé délégué général du Québec à Paris.

M. Tremblay, dont les services

ont été retenus "à contrat", selon les informations dignes de foi obtenues par LE SOLEIL, oeuvrera au sein de la direction des relations fédérales-provinciales.

L'ex-député unioniste de Chicoutimi se serait vu confier, entre autres tâches, deux dossiers très précis:

a) Etudier la situation de la minorité francophone des autres provinces et des Etats-Unis;

b) Scruter la participation du gouvernement québécois au sein de

l'Association canadienne des étudiants de langue française.

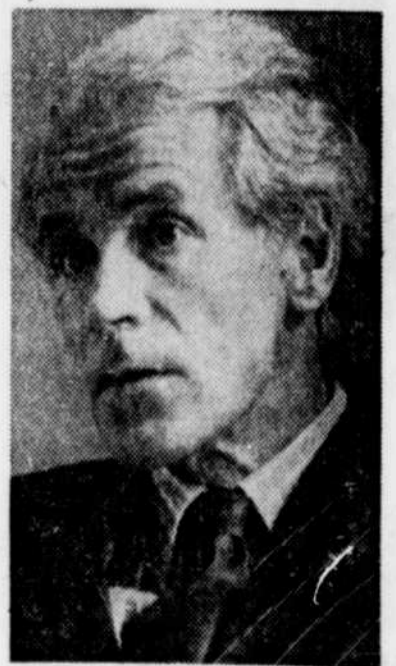
Un retour

En fait, il s'agit d'un retour à la fonction publique du Québec dans le cas de M. Tremblay.

Effectivement, au printemps 1974, il était nommé conseiller spécial auprès du ministre des Affaires culturelles.

Quelques mois plus tard, il annonçait son intention d'entrer

(Suite à la page A2, 2e col.)



M. Jean-Noël Tremblay

La réunion spéciale du cabinet Bourassa à Sherbrooke commence dans une atmosphère de suspense politique

par Roger BELLEFEUILLE
envoyé spécial du Soleil

SHERBROOKE — Le cabinet Bourassa réuni en séance spéciale aujourd'hui et demain, à Sherbrooke, pourrait bien avoir à étudier, en priorité, l'opportunité ou non de déclencher des élections générales à brève échéance.

Ce mini Lac-à-l'Épaule, quoique déjà prévu depuis un certain temps, se tient toutefois dans une atmosphère de suspense politique particulier.

Il intervient en effet moins d'une semaine après la conférence de Toronto où les premiers ministres des provinces n'ont pu faire l'unanimité

souhaitée sur une formule de rapatriement de la constitution canadienne.

Il précède en outre de quelques jours l'ouverture d'une nouvelle session parlementaire, à Ottawa, alors que le premier ministre Trudeau pourrait à ce moment faire connaître sa décision de procéder ou non à son projet de rapatrier unilatéralement la constitution, en l'absence d'un consensus chez ses homologues provinciaux. Les Communes reprennent leurs travaux le 12 octobre.

Rappelons que le chef du gouvernement québécois avait qualifié la conférence de la fin de semaine dernière, dans la Ville Reine, de

rencontre de la dernière chance. Il affirmait en outre, sur un ton catégorique, qu'un rapatriement de la constitution, sans une formule préalable d'amendement, serait tout à fait inacceptable pour le Québec.

Il ne serait donc pas étonnant que le conseil des ministres, au cours de cette retraite de deux jours dans la ville du maire Jacques O'Bready, ne trouve à ce chapitre un prétexte de rêve à un scrutin général.

Il ne faudrait pas s'attendre toutefois à ce que M. Bourassa mette un terme à la psyché électorale à la fin de cette réunion, demain. Il attendra

vraisemblablement le geste du premier ministre Trudeau.

Des priorités

Le communiqué officiel émis par le Cabinet du premier ministre québécois, hier, au sujet de cette réunion de deux jours, ne fait évidemment pas état de ces préoccupations.

Il précise qu'elle constituera en fait une longue séance de travail qui portera, entre autres questions, sur les prévisions budgétaires pour le prochain exercice financier "en tenant compte des priorités indiquées récemment par M. Bourassa à ses ministres".

La question constitutionnelle vient cependant en tête de liste des cinq priorités soumises par le chef du gouvernement à ses ministres et rendues publiques en primeur par LE SOLEIL le 25 août dernier.

Les quatre autres priorités étaient dans l'ordre: la réévaluation de la distribution du produit de la non-

indexation de l'impôt des particuliers; le logement; le financement des municipalités et la révision des structures et des mécanismes de négociations des secteurs publics et parapublics.

Les ministres auront un emploi du temps particulièrement chargé.

En réunion dès 14h, cet après-midi, ils feront une pause pour le dîner et reprendront leurs délibérations à 20h30, pour poursuivre jusqu'à 23h.

Les travaux reprendront demain à 9h30 jusqu'à midi, puis de 14h jusqu'à 18h, alors que M. Bourassa rencontrera les représentants des media d'information.

Ces travaux, à huis clos, se dérouleront au domaine Howardene, une propriété municipale mise au service du gouvernement québécois pour la circonstance.

Et les à-côtés

Le chef du Parti libéral du Québec

ne se contente pas d'un tête-à-tête avec ses ministres.

L'électoratisme étant dans l'air, il rencontrerait aujourd'hui même, en fin de matinée, quelques centaines de représentants de la région administrative numéro cinq, au Club social de Sherbrooke.

Mais c'est réellement demain soir que la grande famille libérale des Cantons de l'Est se retrouvera autour d'agapes que l'on dit monstres, organisées par l'Association libérale de la région, à Sherbrooke même.

Le premier ministre et sa suite de 32 personnes seront sous bonne garde tout au cours de leur séjour dans la ville reine des Cantons de l'Est puisqu'une soixantaine de policiers, tant de la Sûreté du Québec que de la sûreté municipale, ont été assignés à leur surveillance, aussi bien au domaine Howardene qu'à l'Auberge des gouverneurs où ils logent.

Le J.E. Bernier arrive à Québec dans la joie

par Claude TESSIER
à bord du J.E. Bernier

C'est une sorte d'oiseau blanc qui a jeté les amarres à 2h00 cet après-midi au quai de la Reine à Québec après avoir fait une de ces migrations les plus spectaculaires de la Garde côtière canadienne. Le brise-glace blanc et rouge J.E. Bernier est de retour au port après un voyage de 114 jours et de 18,730 milles qui l'a conduit, comme un oiseau migrateur, dans les eaux tropicales de Panama en juin, dans celles de l'ouest du Pacifique en juillet, dans les eaux encombrées de glaces du

détroit de Béring en août ainsi que dans l'Arctique canadien.

La moitié des membres de l'équipage du Bernier ont tenu le coup et peuvent dire maintenant qu'ils sont parmi les premiers à réussir un tour complet de l'Amérique du Nord en direction ouest-est dans le Nord canadien au cours d'une même saison de navigation.

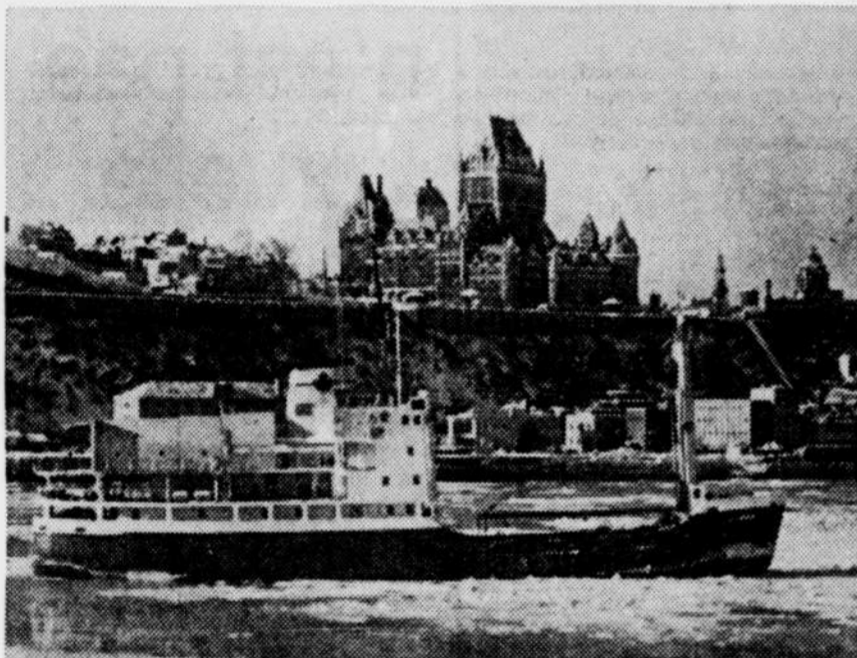
Le navire est parti de Québec le 14 mai pour Panama, pour se rendre à Victoria et prendre la relève d'un bateau de la garde côtière, le Camsell présentement en réparation.

Le Bernier a escorté le "Pari-zeau", le navire canadien qui devait faire des relevés hydrographiques dans la région de la mer de Beaufort mais les conditions de la glace alors très mauvaises ont fait en sorte que le navire dut rebrousser chemin à Pointe Barrow, en Alaska, pour revenir à Victoria à la suite d'avaries à ses hélices et à son gouvernail.

Après avoir reconduit dans les eaux libres de glaces, le brise-glace Bernier est retourné sur ses pas pour poursuivre sa marche à travers le système arctique et baliser le détroit d'Hudson. C'est à Cambridge qu'une partie de l'équipage a été prise en relève par une autre tandis que les "21 braves" dont une infirmière et deux femmes cadets de la garde-côtière restaient à bord pour compléter le voyage historique.

Rien n'était acquis pour autant car le brise-glace accusait plusieurs minutes de retard sur son horaire et des avaries avaient été relevées à ses hélices. C'est à vitesse réduite qu'il a dû poursuivre par la suite son voyage. Le brise-glace Iberville, avec ses 10,000 forces s'est porté au secours du Bernier ainsi que le brise-glace Louis-Saint-Laurent. Après un ravitaillement en carburant et en

eau fraîche à même le brise-glace Labrador à la hauteur de Resolute Bay, le Bernier a repris la route du sud le 23 septembre par l'est de l'Arctique, ouvrant alors la voie à la spéculation à l'arrivée à Québec. Depuis 2 heures cet après-midi c'est un fait accompli. L'entrée du navire s'est faite dans la joie du port. Parents, amis et dirigeants de la garde-côtière étaient là avec les félicitations du ministre des Transports, Otto Lang.



Le J.E. Bernier

La peine de mort...

(Suite de la première page)

contribué au jugement de la Cour, mais a écrit personnellement ses raisons, dont celle-ci: "Dans un sens général, toute peine par voie d'emprisonnement ou autrement est dégradante, mais la société ne peut tolérer sans imposer des sanctions des désobéissances à la loi criminelle, sous prétexte que les punitions en sont dégradantes".

Requêtes

Ce jugement important n'est qu'un des 19 rendus hier par la Cour suprême, qui entamait ainsi sa session d'automne. La Cour a également entendu, hier, une trentaine de requêtes dans différentes causes.

En matinée, le tribunal suprême du pays a accepté d'entendre une requête en évocation présentée par la chaîne d'alimentation Dominion, laquelle conteste un règlement découlant de la Loi québécoise sur les produits agricoles et les aliments, concernant l'étiquetage des produits alimentaires.

Dominion soutient que le gouvernement du Québec ne peut, par législation, empêcher l'entrée dans cette province de produits étrangers étiquetés seulement en anglais. La Cour d'appel du Québec avait rejeté les

prétentions de Dominion, lesquelles avaient été accueillies favorablement en première instance.

M. Jean-Noël...

(Suite de la première page)

dans les ordres et abandonnait son poste de conseiller spécial.

Au début de 1976, il laissait tomber la maîtrise en théologie qu'il était en voie de compléter à l'université Laval.

M. Tremblay a quitté la vie politique active en octobre 1973 après avoir été défait, dans le comté de Chicoutimi, par le candidat du Parti québécois, M. Marc-André Bédard.

Il avait été auparavant dans les rangs de l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale et ministre des Affaires culturelles entre 1966 et 1970 sous les gouvernements Johnson et Bertrand.

Rappelons que M. Tremblay fut l'un de ceux qui attaquèrent le Parti québécois avec le plus de ferocité et de démagogie pendant la campagne électorale de 1973.

Postes: L'escalade...

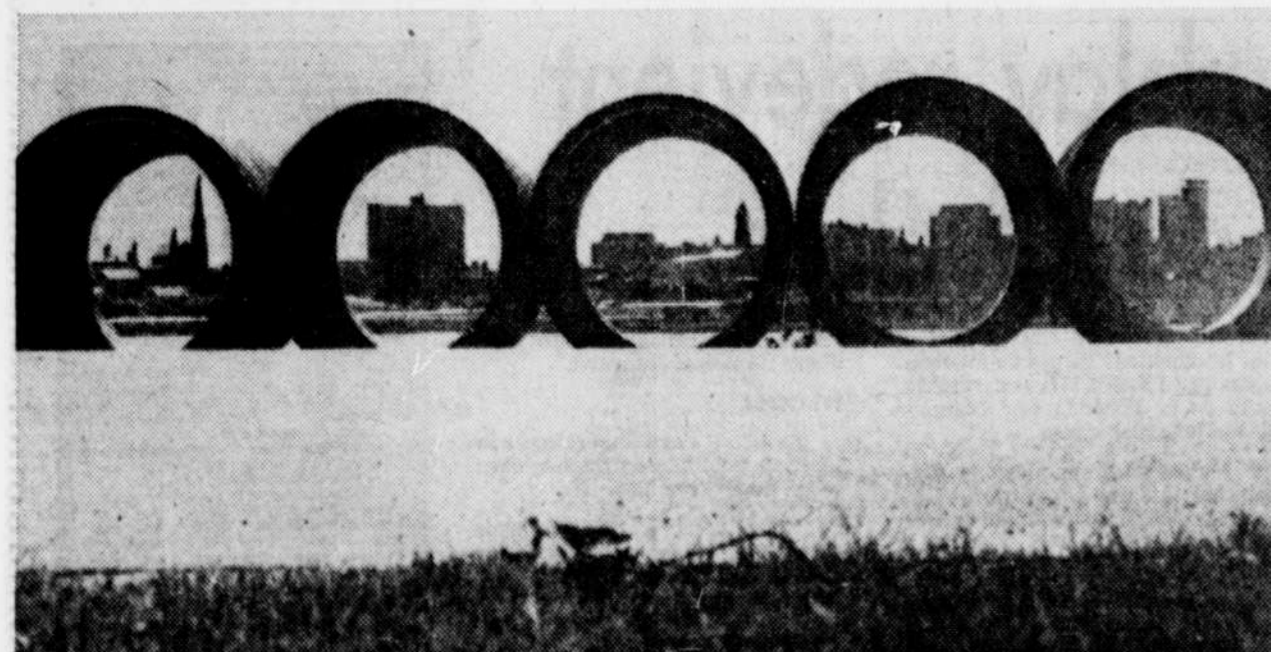
(Suite de la première page)

encore prendre fin subitement. Le Syndicat des postiers suit, selon toutes les apparences, une stratégie minutieusement préparée et les mots d'ordre de débrayage ne sont lancés qu'à la toute dernière minute avant leur application.

Consigne du silence dans la construction

A la demande même du conciliateur, les représentants syndicaux et patronaux auraient adopté la consigne du silence en ce qui a trait aux présentes rencontres visant à dénouer le conflit de la construction.

On sait que les deux parties se sont rencontrées, hier soir, en présence du conciliateur Pierre Dufresne, mais aucune information n'est sortie de séance qui pourrait déboucher sur une reprise véritable des négociations. Ce matin, les deux parties poursuivaient leur séance exploratoire.



Et ron-ron-ron...

La ville de Portland, Maine, fait construire une usine d'épuration des eaux. Un photographe passa près du chantier, et voilà comment il a vu la ville.

importés exclusivement pour nous

les blousons «fine peau»

d'un naturel tendre... mais increvable!
Ils s'enfilent doucement... comme un gant!

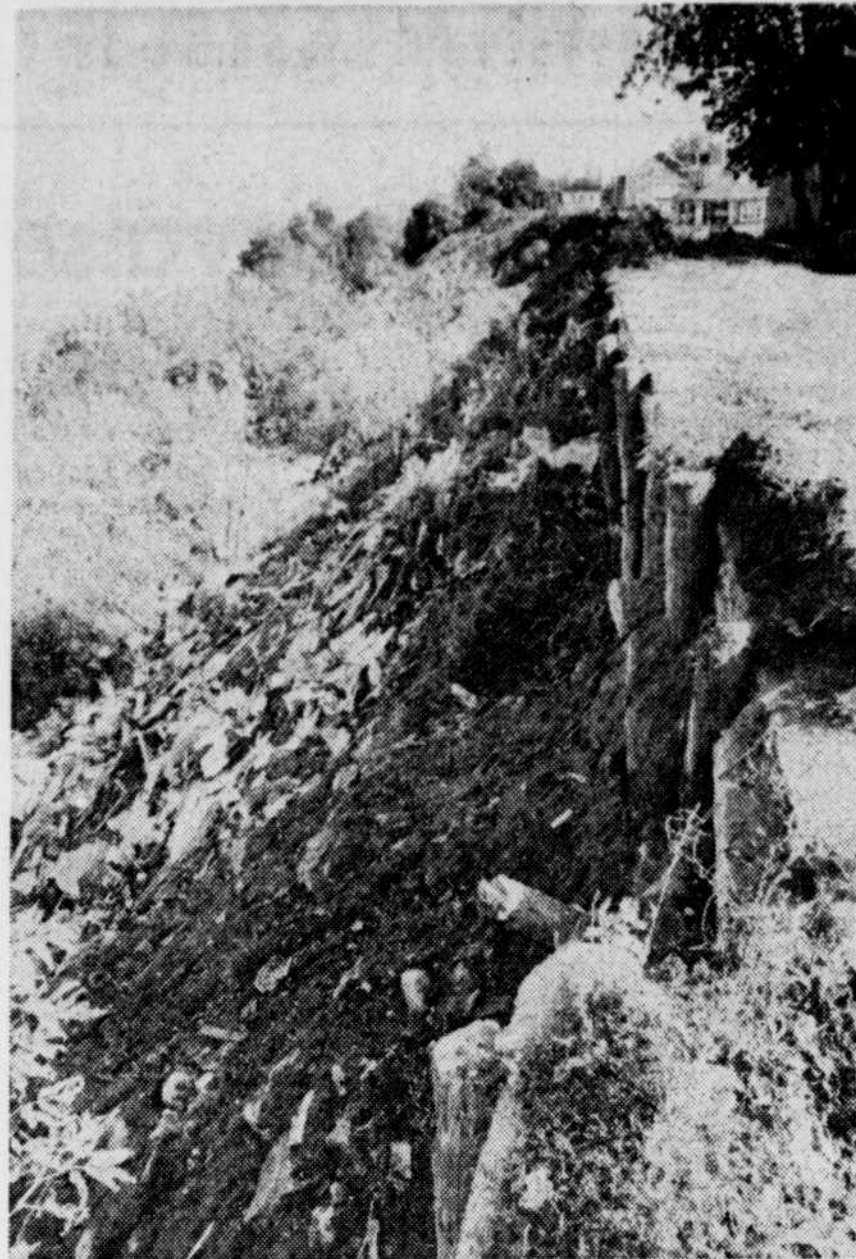
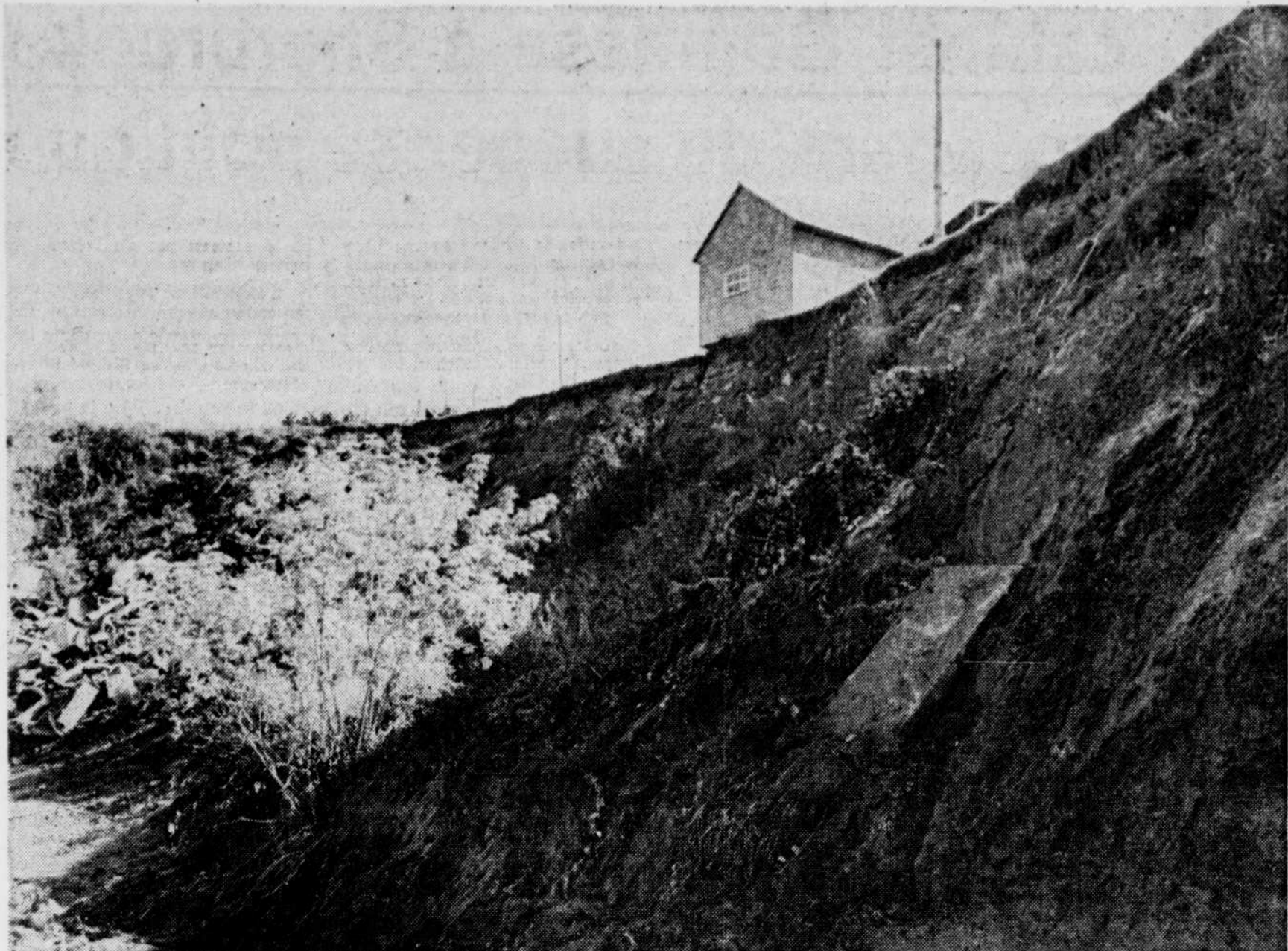
A gauche: le blouson fourré de fausse fourrure. Vue de dos: carrure "carrée", une coupe action à soufflets d'aisance. Brun corbeau, du 36 au 42. \$175.

Sur pantalon de flanelle, à pinces et rayures. \$28.

A droite: cuir et renardeau "neigeux" pour ce blouson monté bas sur l'empiècement des épaules. Se zippe sous patte. Noir brutal, du 36 au 42. \$300.

Sur pantalon à pinces, en flanelle de laine vraie. \$60.

SIMONS
le trente et un®
pour homme / place ite-foy



En 1974, il y avait 20 pieds de terrain, derrière ce hangar. Aujourd'hui, son propriétaire doit l'avancer de quelques pieds.

Photos Jacques Deschênes

Des propriétaires érigent des murs de soutènement, mais cette solution n'est que temporaire et n'empêcherait pas un mouvement de masse.

Un glissement menace Deschailions

par Guy DUBE

C'est tout un défi que relève actuellement le Service de géotechnique du ministère québécois des Richesses naturelles: empêcher que tout le village de Deschailions continue de glisser vers le fleuve.

Située à 56 milles à l'ouest de Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent, la municipalité de Deschailions, dans le comté de Lotbinière, est en effet appelée à disparaître des cartes géographiques, à un moment inattendu, comme ce fut le cas de Saint-Jean-Vianney.

Les 1.700 habitants de cette paisible municipalité sont inquiets et vivent dans un climat d'insécurité. Un volumineux rapport, préparé à partir d'études et d'analyses hydrogéologiques effectuées dans la région de Deschailions, le souligne lui-même et précise qu'il existe "un réel danger de mouvement de masse dans le village".

Ce rapport, dont LE SOLEIL a pris connaissance hier, propose entre autres, dans ses conclusions, qu'un système d'alarme soit installé "dans les endroits stratégiques du village pour prévenir de façon efficace la population, en cas de sinistre".

Ce nouveau système d'alarme se mettrait automatiquement en marche dès que les inclinomètres enregistreraient un mouvement du sol d'un degré seulement.

Depuis plusieurs années, le village de Deschailions est soumis à un recul

constant de la falaise qui le sépare du fleuve. Occasionnellement, au cours des dernières décennies, des éboulis majeurs sont venus arracher davantage à la pente.

Dernièrement, le Service de géotechnique a reçu un mandat: sauver Deschailions.

Avec un budget de l'ordre de quelque \$140.000, les ingénieurs-géologues et techniciens du ministère, assistés d'une vingtaine d'opérateurs de machinerie lourde et de camionneurs, tenteront, au cours des prochaines semaines, de mettre un frein à l'hystérique glissade vers le fleuve.

Déjà, depuis quelques jours, un bélier mécanique est à l'oeuvre. Il aura 22.000 verges cubes de gravier à étendre sur une seule partie de la falaise, afin d'adoucir la pente.

Mais, avant de donner un degré d'inclinaison plus acceptable à la falaise qui repose sur 100 pieds d'argile facilement liquéfiable, les ingénieurs s'occupent à drainer une partie de l'eau souterraine vers le fleuve.

Pour ce faire, ils font creuser des tranchées qui sont remplies de pierres concassées. Une toile perméable entoure le drain, ce qui permet à l'eau de s'infiltrer dans le concassé mais ce qui oblige la terre à rester là.

Un mal pour un bien

Les éboulis et glissements de terrains dont est victime la municipalité de Deschailions pourraient bien par contre, solutionner en permanence

la pénurie d'eau potable que connaît cette région.

C'est une importante nappe d'eau souterraine qui est à l'origine de tous les ennuis que connaît la population de Deschailions.

Les hydrogéologues qui ont préparé le rapport ont donc pensé à pomper régulièrement cette eau qui serait acheminée jusqu'au réservoir de la quebec municipal.

"L'eau, après analyses, est de qualité idéale, donc bonne pour alimenter la municipalité, est-il souligné dans le rapport. Les débits extraits d'un semblable réseau de pompage (six puits de pompage, groupés de trois sites au sud de la route Marie-Victorin

et d'une capacité de 50 gallons par minute par puits) seraient amplement suffisants pour compenser à la demande future de la municipalité et pourraient également servir à l'alimentation des municipalités voisines."

Les spécialistes ont en outre recommandé à la municipalité d'établir de nouvelles normes pour l'érection de toute construction. Il va sans dire

que, si expansion domiciliaire il y a dans cette municipalité, elle se fera du côté sud du village et non pas en bordure de la rue principale.

Précisant que les citoyens sont beaucoup plus préoccupés par le recul constant de la falaise qui se rapproche d'eux que par la possibilité d'un mouvement de masse important, les spécialistes ajoutent que le danger

potentiel le plus grand, à Deschailions, est un "désastre soudain et imprévisible".

Si la pluie se met de la partie, les travaux de consolidation du sol ne seront pas terminés cet automne. L'eau ne sera pas pompée du sous-sol et la population locale attendra jour et nuit le bruit d'un système d'alarme spécial... qui n'est pas encore installé.

Pas à Cap-Rouge mais à St-Augustin

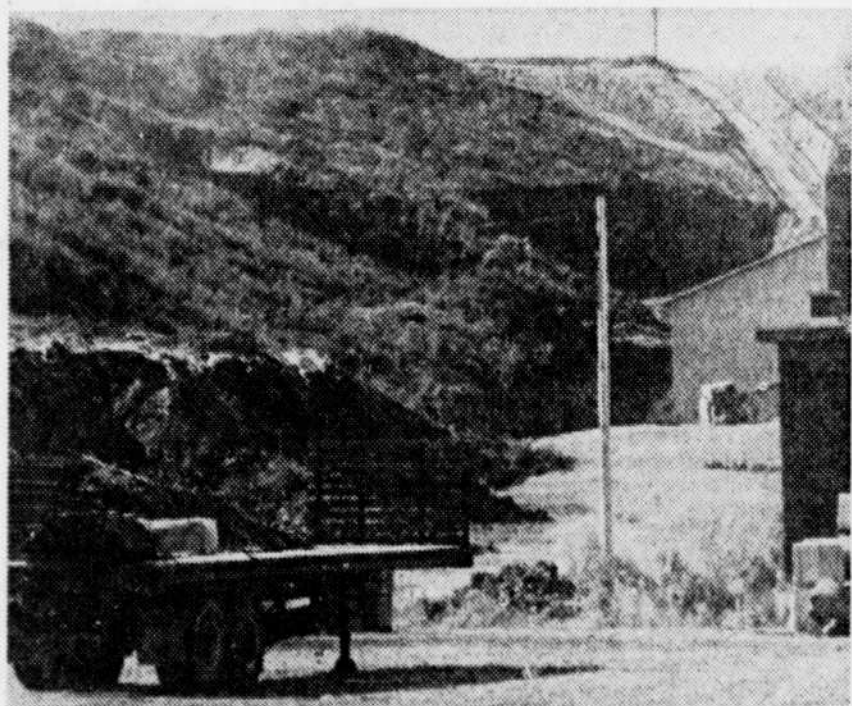
Contrairement à ce qu'on laissait entendre dans nos éditions d'hier, "l'activité géologique inquiétante" découverte près du campus Notre-Dame-de-Foy n'est pas située à Cap-Rouge mais dans les limites de Saint-Augustin.

Faisant savoir que les limites ouest de sa municipalité sont situées en face du club de golf (avenue Cantin), le maire de Cap-Rouge, M. Pierre Barbeau, tient également à souligner qu'avant d'émettre des permis de construction pour deux développements domiciliaires dans la falaise, la ville a attendu le feu vert du ministère des Richesses naturelles qui a procédé à des analyses du sous-sol.

Les fissures profondes et menaces d'éboulis dont faisait part LE SOLEIL d'hier sont donc situées à Saint-Augustin, presque aux limites de Cap-Rouge, dans la même falaise.



Les spécialistes du Service de géotechnique du ministère québécois des Richesses naturelles pensent à installer à Deschailions des systèmes d'alarme (comme celui que l'on voit ci-dessus) qu'un inclinomètre déclencherait dès que les terrains s'abaissent d'un seul degré.



La briqueterie de Deschailions, sise à l'extrémité est du village, a longtemps subi les effets d'ébouils importants. Il y a trois ans, les ingénieurs géologues ont drainé les eaux souterraines et de ruissellement et adouci la pente de la falaise. Résultat: aucun problème depuis ce temps.

Réparation prothèse
(dentier)
Service de 2 heures
J. Claude Lemieux, D.D.
432 ouest, boul. St-Cyrille
688-1622

A VENDRE
20 FAUTEUILS DE STYLE
Suggestion: Bar-salon.
Prix à discuter
Téléphone: 522-4704
(entre 10h. a.m. et 5h. p.m.)

ASCENSEUR USAGE
A VENDRE
Hydraulique, quatre (4) étages,
capacité 1200 livres, état neuf.
également
MONTE-CHARGES, CONVOYEURS
ET MONTE-PLATS USAGES
653-5872

SOUPE · SALADE À VOLONTÉ
vous préparez vous-même votre salade à notre bar salade

PETIT FILET MIGNON
DESSERT · BREUVAGE

\$ 6.75

LE JACRE
boul. Laurier 651-4055
boul. Ste-Anne 667-3232

POUR PROFESSIONNELS
A louer
Emplacement pour bureaux
dans Limoilou, 4e Avenue;
1.200 pi. ca.
Alimentation Jos Simard
1600, 4e Avenue
525-4994

TON TOIT
COULE?
ESTIMATION GRATUITE
AQUILON CONS. INC.
COUVREUR - 849-5608

FINI LES VOLTS
Appareil électronique, se branche
comme une radio, \$550. Protège
Commerce ou Résidence.
DEMONSTRATION GRATUITE
sur appointment
626-5441

Service d'Optique

Elite

RAYON D'OPTIQUE
ET D'OPTOMÉTRIE

Détailants opérant en vertu de la Loi
des optométristes et opticiens de la
province de Québec.

Place Laurier, Ste-Foy 653-8396
2, Édifice Place Québec 529-5883
Gare Centrale d'Anjou 529-4885
Galeries Chagnon, Lévis 833-1322

VENTE / LOCATION / ENTRETIEN

chauffe-eau

Cascade 60

CASCADE 40 location: \$2.50 par mois
CASCADE 60 location: \$3.00 par mois

GUILLOT

AGENT AUTORISÉ DE L'HYDRO-QUÉBEC
SERVICE RAPIDE: 661-9211

La moins mauvaise solution

Avant d'aller asseoir ses lauriers, d'ailleurs bien mérités, au foyer de la Ville lumière, le nouveau délégué du Québec à Paris, M. François Cloutier, a voulu expliquer l'adoption de la loi 22 en soutenant qu'il a dû se résigner à choisir la "la moins mauvaise solution" à un épineux problème pour lequel, spécifiquement en matière d'éducation, il n'y avait pas, à son avis, de bonne solution.

Malgré toutes les précautions de rhétorique dont on peut assortir le sujet, cela n'équivaudrait-il pas en définitive à admettre que, la solution demeurant plus mauvaise que bonne, il y aurait eu intérêt à ce qu'on l'écarte dans sa formule actuelle. Certes, selon l'ancien ministre, cette législation est plus que d'ordre linguistique et son importance ne se trouve pas tant dans son contenu que dans le fait que le gouvernement ait eu le courage et "le sens historique" de s'attaquer à la question linguistique et que, peu importe les "petits" soubresauts, son adoption demeure d'une extrême importance qui déclenchera une évolution majeure au Québec.

Pour M. Cloutier, par la loi 22, les francophones se sont comportés comme une majorité et la minorité a dû se percevoir comme une minorité, ce qui expliquerait l'opposition des anglophones et des Néo-Québécois à la loi. Mais il n'apporte, par contre, aucune explication à la

forte opposition qui, pour quels que motifs que ce soit, se manifeste de la part de l'élément francophone du Québec.

On peut peut-être expliquer cette confusion par le fait que la loi 22 n'ait pas encore montré de résultats dans d'autres secteurs et que les mentalités n'aient pas encore évolué dans le sens que veut préciser M. Cloutier. Mais cela suffit-il à expliquer clairement les vues de celui-ci en ce que l'ensemble va finir par travailler dans le sens québécois.

Ce que l'ancien ministre de l'Éducation appelle les antécédents, notamment de la loi 63 ou théorie du libre choix, n'est-il en train de refaire surface, notamment comme on vient de le voir au congrès d'orientation politique de l'Union nationale. Et, en mettant de côté une certaine forme de pression qu'aurait à exercer l'élément anglophone, on est en droit de se demander pourquoi.

En s'attaquant, comme le dit M. Cloutier, à la question linguistique, le gouvernement Bourassa répondait à un besoin strictement politique en vertu duquel il importait d'apaiser certains esprits surchauffés qui réclamaient coûte que coûte de l'État un geste visant à édifier une action positive pour la défense et la consolidation du fait français au Québec. Et il devait s'avérer que le chapitre touchant l'éducation, même s'il se présentait comme le moins

important sur le plan de la dynamique d'une telle mesure, devait devenir naturellement le plus chargé d'émotion.

Idealement, on devait, en dehors de tout chauvinisme, de toute passion aveugle, de tout fanatisme même, rêver d'une solution idéale pouvant à la fois promouvoir et protéger la langue française, y assurer sa prééminence, tout en accordant à l'anglais la protection à laquelle il avait droit. Mais, en procédant, au chapitre de l'enseignement, de façon aussi légaliste qu'on l'a fait, même sous les mobiles les plus légitimes, on s'exposait à fausser les règles élémentaires du jeu. En gelant, en somme, de part et d'autre la liberté de choix, on établissait un principe de coercition que la notion même de démocratie ne saurait tolérer.

D'une part, on enlevait aux parents francophones la liberté de procurer à leurs enfants la partie d'un enseignement anglophone qu'ils pouvaient juger pratique dans le contexte actuel. Bien plus, en insérant dans la loi le malheureux amendement Choquette (depuis lors répudié par celui-ci) qui contingente la croissance du secteur d'enseignement anglais, on s'exposait à l'arbitraire auquel peut fatalement mener toute législation visant à promouvoir les droits collectifs au détriment des droits individuels. On n'en est pas rendu là, bien sûr, mais l'accumulation des frustrations et des

affrontements pourrait bien nous y mener. Et tout autant sied-t-il d'approuver toute forme de législation imposant l'affichage, l'étiquetage, la langue de travail et la communication dans la langue officielle que doit être le français chez nous, tout autant s'impose-t-il de fustiger toute législation qui, comme le chapitre V de la loi 22, impose semblable coercition, vexatoire à maints égards, dans le domaine de l'enseignement.

M. Cloutier a sans doute raison de croire que les Québécois ne peuvent compter que sur le Québec pour leur survie culturelle. Et, en ce sens, nous avons le devoir de nous doter de tous les mécanismes adéquats pour y réussir. Mais il faudrait nous garder des impulsions illusoire qui aboutiraient à édifier autour de nous des cloisons étanches susceptibles de masquer à nos aspirations les véritables objectifs que nous imposent un sain réalisme et une lucidité positive. Talleyrand disait que "tout ce qui est exagéré est insignifiant". Il serait opportun de savoir dès maintenant ce qui, dans tout ce que nous avons entrepris dans le sens de notre survie culturelle, devrait s'avérer de plus significatif et de plus viable. Et cela doit se faire dans l'humilité de nos tares et la franchise de nos combats.

Ce n'est pas, en tout cas, "la moins mauvaise solution" qui pourrait nous y inciter.

Paul LACHANCE

l'opinion des lecteurs

Des inexactitudes sur la papauté

M. le rédacteur en chef,

L'anniversaire de naissance du pape a été l'occasion pour LE SOLEIL de publier le 27 courant un article de Michael Duffy, transmis de Rome par l'Associated Press.

L'article contient plusieurs inexactitudes. M. Duffy écrit que "les cardinaux, passés 80 ans, doivent démissionner". La vérité, c'est que les cardinaux, passés 80 ans, perdent leur droit à être électeurs du pape. A quoi

rime alors la question de M. Duffy: "Le pape fera-t-il de même?"

M. Duffy écrit: "Au sein même de l'Eglise, des dissidents l'ont attaqué personnellement. On a même lancé publiquement contre lui des accusations selon lesquelles il aurait eu autrefois une liaison homosexuelle avec un comédien". A ma connaissance, en ce domaine, il y a eu un fait: Roger Peyrefitte, romancier français qui ne fait pas profession d'être du "sein même de l'Eglise", a relancé

cette accusation à Florence en avril dernier, après en avoir donné la primeur à une revue française. Profonde émotion dans le monde entier sur la bassesse d'une accusation qui n'a eu ni véritable suite ni précision!

M. Duffy écrit: "Auparavant, le pape avait poursuivi une politique de rapprochement avec les autres Eglises chrétiennes. Il a rencontré à trois reprises le patriarche Athénagoras, prié avec l'archevêque de Cantorbéry, et conféré avec la direction du Conseil mondial des Eglises, à Genève". Pour éviter de faire croire que cette politique est interrompue, M. Duffy aurait pu mentionner que Paul VI a baisé les pieds du métropolitain Meliton avec qui il célébrait à Rome en décembre dernier le 10^e anniversaire de la levée des anathèmes entre Rome et Constantinople; il aurait pu mentionner que Paul VI a gardé le contact avec le "Conseil mondial des Eglises", qui s'appelle d'ailleurs le Conseil œcuménique des Eglises, en lui adressant un message et une délégation de seize membres lors de la réunion du Conseil à Nairobi en décembre dernier; il aurait pu mentionner que Paul VI recevra le nouvel archevêque de Cantorbéry en avril prochain, qu'il vient de créer une commission pour le dialogue avec l'orthodoxie, comme il en existe avec les anglicans et avec les luthériens, comme il existe un groupe mixte de travail de l'Eglise et du Conseil œcuménique.

Ces remarques faites, il reste au lecteur le soin de juger la thèse de M. Duffy.

Jacques Barnard, prêtre
Hull.



Dégoûté de l'assurance-chômage

Commission de l'Assurance-chômage
Chemin Ste-Foy

Mon nom est Marc Hufty, 2961 Bouligne à Ste-Foy, N.A.S.: 248 298 499. J'ai fait une demande de prestations le 17 juillet 76, vous m'avez fait attendre trois mois presque, sans jamais m'informer de quoi ce soit, avant de me faire savoir (un samedi matin, par téléphone) que pour des raisons ridicules, il m'était déconseillé de maintenir ma demande. Je la retire donc, mais pas sans vous avoir

dit ce que j'en pense. Ca vous a pris deux mois et demi, et les directives fascistes du ministère pour vous apercevoir qu'il y avait des erreurs dans ma demande, alors que j'ai eu dire nombre de fois que vos services payaient des gens qui par exemple sont en voyage en Europe, ou qui travaillent par en dessous de la table, etc. Il faut donc être malhonnête pour avoir droit à vos services, à bon entendeur, salut.

De plus, dites-moi donc quel statut ont les gens qui sont refusés par vos

services? Si je comprends bien, le taux réel de chômage doit se monter à 14 ou 15%, car ces gens n'ont pas le statut de chômeurs sur papier, mais ils n'ont quand même pas de travail... C'est beau la démocratie!

Veuillez croire à mon profond dégoût.

Marc Hufty
2961 Bouligne
Ste-Foy.



L'Assurance-maladie et le nom légal de la femme mariée

Madame Danielle-Maude Gosselin
Sainte-Foy

Votre lettre du 10 septembre 1976, publiée dans Le Soleil, à l'adresse de notre président-directeur général, le Docteur Martin Laberge, m'a été remise pour y donner suite.

Puisque vous semblez l'ignorer, je me dois d'abord de vous préciser que la Régie de l'assurance-maladie du Québec est l'un des premiers organismes publics à poser un geste concret conforme à la disposition législative qui accorde à la femme le droit d'exercer tous ses droits civils sous le nom qui lui est donné à son acte de naissance, c'est-à-dire son nom légal.

Vous n'ignorez pas, non plus, que le prénom et le nom à la naissance de tous les résidents du Québec seront inscrits sur leur nouvelle carte d'assurance-maladie. De plus, pour les femmes qui le désirent, le nom de famille du mari pourra aussi être inscrit sous leur nom légal.

Ceci signifie que, dans un premier temps, pour assurer la transition la moins onéreuse possible de l'ancien système avec le nouveau fichier, la femme mariée qui souhaite que le nom de famille de son mari n'apparaisse pas sur sa carte n'a qu'à en aviser la

Régie qui lui fera tenir une nouvelle carte. Nous avons, à ce sujet, pris note de votre demande et une nouvelle carte vous parviendra sans la mention du nom de votre mari, Monsieur Roy.

Or, vous savez aussi que les cartes d'assurance-maladie seront renouvelées automatiquement à tous les 24 mois, à la date d'anniversaire du titulaire. Dès qu'une femme aura avisé la Régie de délivrer sa carte sous le nom de son mari, le renouvellement sera fait automatiquement et conformément à sa demande, jusqu'à sa mort.

Vous n'ignorez pas, non plus, que le système d'inscription utilisé jus-

qu'en avril 1976 par la Régie, c'est-à-dire depuis plus de cinq ans, avait comme base le numéro d'assurance sociale du chef de famille, que ce soit l'homme ou la femme, et que ce même numéro était attribué au conjoint et aux enfants de moins de 18 ans.

C'est là, à nos yeux, un pas très important que la Régie a franchi dans la bonne direction et nous sommes fiers d'avoir pu réaliser cet objectif que nous poursuivions d'utiliser, pour des fins d'inscription, le nom à la naissance de la femme mariée, c'est-à-dire son nom légal.

Le directeur des Relations publiques
Serge de La Rochelle

Publicité scandaleuse et pernicieuse

M. Robert Bourassa
Premier Ministre
Hôtel du Gouvernement

Nous déplorons et voudrions que cesse la publicité scandaleuse qui infecte certaines littératures, publications, revues, journaux à potins, annonces de films et certains spectacles provocants, certains programmes de radio, de télévision où l'on magnifie le sexe, l'érotisme, le nudisme, le divorce, la drogue, l'alcool, la malhonnêteté, la prostitution des 2 sexes, liberté de blasphème avec une impudeur sans nom, hommes, femmes et enfants, intensification des campagnes pour avortements avec références et adresses aux cliniques meurtrières, sans parler de la répétition des grèves sapant l'autorité et l'ordre, en un mot situation inquiétante pour les parents et la population. Sa Sainteté le pape Paul VI a dit que l'animalité moderne dégénère en corruption, et l'on sait que la corruption divise les hommes, puisque c'est le mal.

Etant donné votre rôle de chef du

Gouvernement et votre souci de rechercher constamment le bien commun et de favoriser la sauvegarde de nos droits et nos convictions religieuses vitales, nous vous prions M. le Premier Ministre avec les membres de votre Gouvernement et l'appui de la population de bien vouloir poser les gestes d'autorité devenus indispensables pour maîtriser cette situation angossante qui va toujours s'accroissant.

La Ligue Catholique Féminine composée de femmes chrétiennes engagées, au nom de la population, prie le Gouvernement de mettre sur pied un organisme de censure pour la protection de la Morale en réglementant l'impression et la circulation de toutes annonces désastreuses.

Sous le fallacieux prétexte de l'évolution du modernisme, du respect de la liberté et des droits, certains préneurs font place dominante à la pire décadence.

N'y aurait-il pas lieu de favoriser

par votre ministère de la Justice, la création d'une Régie de la Morale publique avec pouvoirs étendus et sanctions.

Au nom de la digne population du Québec et à titre de chrétiennes, nous préconisons la véritable dimension de la vie vraiment saine, basée sur l'ordre, la discipline et la prière.

Redonnons à Dieu, le Maître des Nations, la place qui lui revient. Que son Envoyé le Christ par sa Lumière éclaire nos Gouvernants, nos familles et la population. N'ayons crainte de nous humilier pour prier et de faire propagande en ce sens.

Nous vous remercions M. le Premier Ministre de l'attention spéciale que vous apporterez à notre demande et nous vous prions de croire à nos sentiments les plus distingués.

La Ligue Catholique Féminine
diocésaine de Québec.
Par: Mme Lorette B. Chassé
secrétaire de l'Information
Québec.

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
Claude Masson

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Vice-président du conseil:
Jean-Guy Faucher

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

Pourquoi la Commission Pépin risque d'être mise en veilleuse

Une analyse de Claude Vaillancourt

Il ne faudrait guère se surprendre, mardi 12 octobre prochain, à la reprise de la session parlementaire, si Pierre Elliott Trudeau annonçait la mise au rancart, dans les semaines suivantes, du programme de mesures anti-inflationnistes tel que convenu dans sa forme originale.

Non pas que l'inflation ait été matée et qu'il abandonne toute idée de contrôle sur les prix et les salaires. Bien au contraire!

Mais qu'il substitue à la Commission de lutte contre l'inflation un organisme de consultation tripartite (gouvernement patronat et syndicats) qui fixerait lui-même les règles à suivre.

Il pourrait ainsi renforcer une cote de popularité sans cesse décroissante, tuer dans l'oeuf une manifestation d'insatisfaction des travailleurs prévue deux jours plus tard, se soumettre le plus tôt possible aux vœux exprimés par les représentants du monde de la finance et engager le pays qu'il dirige dans la voie que lui a tracée l'Organisation internationale du travail (OIT) à l'occasion de ses derniers travaux.

Une nécessité

Aux yeux du gouvernement, un programme de lutte contre l'inflation s'imposait, au mois d'octobre dernier, et s'impose encore.

«Une hausse de prix supérieure à 10 pour 100 par an était en train de menacer la capacité de l'économie canadienne à se développer et à créer des emplois pour une population active croissante, disait le ministre des Finances, M. Donald S. Macdonald, dans un bilan de la situation le 7 septembre dernier. Toute tentative visant à résoudre ce problème par le seul recours aux instruments généraux de la politique fiscale et monétaire se serait soldée à court terme par un coût, en termes de chômage, que le gouvernement jugeait inacceptable. Les mesures exceptionnelles prises l'an dernier étaient donc conformes au souci constant de notre gouvernement d'assurer un haut niveau d'emploi à la population canadienne.»

Abandonnant l'usage de l'imparfait, le ministre ajoutait par la suite: «S'il fallait que certains d'entre nous, particuliers, entreprises ou pouvoirs publics, relâchent leur collaboration à la lutte contre l'inflation, nous risquerions d'assister à une nouvelle accélération des prix.»

Comme si la collaboration (essentielle dans une organisation tripartite) pouvait s'avérer la solution à la solidification de l'économie canadienne.

La popularité

Il ne fait pas de doute que le premier ministre Trudeau doit trouver des mesures énergiques pour redorer le blason libéral.

La dernière enquête Gallup, réalisée au début du mois d'août, indique que le Parti conservateur a encore augmenté son avance sur les libéraux au pouvoir en canalisant en sa faveur 47 pour 100 des électeurs dont l'opinion est arrêtée.

Pour la première fois dans l'histoire de Gallup, les libéraux attirèrent moins de trois électeurs éventuels sur dix (29 pour 100).

Comparé au sondage du mois précédent, celui du mois d'août met en lumière une diminution marquée

de la popularité libérale dans l'Ouest et une légère baisse en Ontario et au Québec.

«Il y a des centaines de raisons pour lesquelles ce gouvernement, et par conséquent son chef, ne sont pas populaires, confesse M. Trudeau, quelques jours après que le sondage eut été rendu public, mais je crois que notre politique de restrictions qui vise à atténuer les attentes de la population explique en grande partie la désaffection du public.»

Pour guérir un mal, il faut s'attaquer au virus et, dans cet esprit, M. Trudeau doit sûrement mijoter une solution-miracle.

Ce ne sont certainement pas les rencontres de fin de semaine avec la population qui calmeront l'ire de cette dernière.

Les syndicats

Avant même l'annonce de la mise en application du programme anti-inflationniste, l'organisation syndicale tout entière, et particulièrement le Congrès du travail du Canada (CTC), le représentant de 1,7 million de travailleurs, avait mis en garde le gouvernement contre l'instauration d'un programme unilatéral de contrôle.

C'est à l'invitation du ministre des Finances de l'époque, M. John Turner, de participer, conjointement avec le secteur privé et le gouvernement, à une série de rencontres visant à préciser un consensus autour des moyens à prendre pour freiner l'inflation, que le CTC avait formulé un plan en neuf points.

Celui-ci prévoyait:

- des mesures visant à augmenter le nombre d'habitations, la pénurie ayant provoqué une hausse des prix dans ce secteur;

- des contrôles des conditions de location afin de prévenir les abus de la part des locataires;

- un programme visant à éliminer les excès des spéculateurs fonciers;

- l'application des règlements destinés à contrôler le prix des sources d'énergie;

- un dégrèvement fiscal accordé aux personnes à bas revenus afin d'augmenter leur pouvoir d'achat;

- une politique de main-d'oeuvre visant à réduire le taux de non-emploi;

- un contrôle sévère des honoraires versés aux professionnels;

- une hausse des pensions accordées aux personnes âgées;

- l'application de mesures visant à s'assurer que les dégrèvements fiscaux accordés aux sociétés obligent celles-ci à réinvestir une partie raisonnable dans l'économie en vue de la création de nouveaux emplois.

L'acceptation de ce plan par les autorités gouvernementales aurait assuré l'appui du monde syndical.

A son congrès de juin 1976, le CTC récidive et, dans le manifeste qu'il adopte, il propose la création d'un comité tripartite (monde des affaires — gouvernement — syndicats) dont la tâche serait de déterminer les politiques économiques et sociales au Canada.

Enfin, il y a quelques semaines, le CTC mettait en exécution ses menaces et annonçait une grande offensive contre le gouvernement: une journée nationale de protestations. Celle-ci, bien qu'elle

marque le premier anniversaire de l'entrée en vigueur des mesures, arrive incidemment deux jours après l'ouverture de la session.

Il faut dire immédiatement que la formation d'un organisme tripartite ne plaira pas aux centrales syndicales québécoises qui ont carrément rejeté cette formule. Pour eux, il leur est impossible de coopérer avec un gouvernement et avec le monde des affaires sur ce plan.

Si la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) ne s'embarrassent pas d'une telle position, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), affiliée au CTC, se place, par contre, dans une position dangereuse.

Elle aurait à choisir entre la maison mère et les centrales québécoises.

Le monde des affaires

Une réaction défavorable du monde des affaires au programme mis de l'avant par M. Trudeau a été beaucoup plus lente à venir.

Il a fallu attendre à l'été passé alors que quelques importantes entreprises manifestèrent leur mécontentement par l'intermédiaire de messages publicitaires, pour constater publiquement le début d'une désapprobation patronale.

Les coups les plus durs viennent de peine d'être portés.

La Chambre de commerce du Canada décidait, le 28 septembre, lors de son congrès annuel, de retirer son appui au plan Trudeau tel qu'il est structurellement.

Les congressistes ont demandé au gouvernement de lever les contrôles actuels le plus rapidement possible parce que, selon eux, ils affectent négativement les investissements au Canada et l'amélioration de la productivité.

La Chambre se dit cependant prête à appuyer des contrôles temporaires qui seraient équitables dans le partage du fardeau entre les différents partenaires de l'économie, qui encourageraient l'investissement et la création d'emplois et qui comporteraient des contraintes plus effectives aux dépenses gouvernementales.

Quoi de mieux alors qu'un organisme tripartite pour satisfaire aux volontés du monde des affaires.

La mise en place des structures tripartites est souhaitée dans de nombreux pays.

A l'occasion de sa 6ème session en juin dernier, l'Organisation internationale du travail, dont le Canada est un important membre, en a favorisé la création.

Elle a adopté à ce moment-là une convention et une recommandation pour assurer, au niveau national, le même genre de consultation tripartite qui caractérise au niveau international l'activité de l'OIT.

Pour le directeur général du Bureau international du travail, M. Francis Blanchard, il s'agit là "d'un nouvel élan dans le monde".

Mission accomplie

Signalons, enfin, que la majeure partie des conventions collectives des travailleurs du pays



M. Jean-Luc Pépin, président de la Commission de lutte contre l'inflation.

expiraient durant la première année de mise en application du programme.

La Commission de lutte contre l'inflation a jusqu'à maintenant rempli une partie plus que substantielle de son mandat.

Avant même le premier anniversaire de la mise en application des mesures, la commission a examiné les contrats de travail de plus de 2.435.000 employés syndiqués.

Un peu moins de la moitié d'entre eux (1.208.778) ont conclu des ententes inférieures aux indicateurs arithmétiques. Elles concerneraient cependant 59,7 pour 100 des conventions soumises. La moyenne des augmentations négociées était, dans leur cas, de 6,9 pour 100, soit 3,1 pour 100 de moins que les indicateurs.

Les autres ententes, visant 1.226.701 travailleurs, débouchaient à des règlements s'établissant, en moyenne, à 15,5 pour 100, comparativement aux indicateurs moyens de 9,2 pour 100 dans ces cas-là.

Une analyse minutieuse des conventions négociées et des décisions de la commission, pour les deuxième et troisième années d'application des contrats, permettrait de constater que les dirigeants syndicaux et patronaux se sont entendus pour respecter les lignes directrices sur ce plan.

Si la commission s'est permis quelques écarts légitimes sur les taux d'augmentation permises, pour la première année de la convention, elle n'a pratiquement admis aucune dérogation aux normes pour les autres années.

Encore là, un organisme tripartite auquel participerait le monde syndical ne pourrait admettre que les syndicats livrent une nouvelle bataille, cette fois pour ouvrir les conventions et négocier de nouvelles hausses salariales.



jean-marc poliquin

OTTAWA — Quand l'histoire se répète, le premier ministre Trudeau la trouve navrante.

Sillonant le sud de l'Ontario, naguère château fort des libéraux, il a parlé à quelques centaines de fidèles en homme rassasié d'amertume. En somme, à l'instar du vénérable archétype des malchanceux, il aurait pu dire lui aussi: "Mes soupçons sont ma nourriture. Ce que je crains, c'est ce qui m'arrive. Et le trouble s'est emparé de moi."

Au fait, à qui se compare le chef actuel du gouvernement canadien?

D'abord, à sir Wilfrid Laurier qui, sur la fin de ses jours, déclarait à un auditoire de Winnipeg: "C'est moi que vous accourez applaudir. C'est un autre que vous vous empressez de moi."

Puis à Mackenzie King, après le plébiscite de 1942, époque où le vieux garçon matois et solitaire s'était fait dégoûter par le Canada anglais d'une promesse faite au Canada français, touchant la conscription.

Après Laurier, Churchill, King... Trudeau!

Enfin, M. Trudeau se compare à sir Winston Churchill. Ce héros pittoresque de la résistance aux Allemands, sauveur de son peuple, symbole aristocratique de l'indomptabilité britannique, fut défait aux urnes en 1945 par Clement Attlee, petit bourgeois au physique insignifiant et au quotient intellectuel tout à fait ordinaire.

Déboires

Il s'agit là d'un parallèle de situations, plutôt que d'un rapprochement de personnalités. M. Trudeau a ses propres titres à la renommée. Il ne cherchait nullement à rappeler aux Ontariens qu'il appartient déjà à l'histoire, mais il soulignait qu'il connaît actuellement les déboires de certains hommes d'Etat du passé.

La première de ces avanies lui a été infligée par les provinces. A la dix-septième conférence des premiers ministres provinciaux, qui a débuté à Edmonton le 18 août dernier, on a pu lire dans un communiqué: "Les dix premiers ministres déplorent de voir le gouvernement fédéral suivre des politiques qui alourdissent le climat des négociations. On évoque ici l'imposition arbitraire d'un plafonnement des contributions fédérales à l'assurance des soins médicaux; l'annonce de la fin du partage des frais pour

l'assurance des soins hospitaliers; la modification unilatérale et rétroactive de la formule de garantie du revenu; l'arrêt, sans explications, des versements d'appoint en espèces à l'éducation postsecondaire; le refus obstiné d'envisager le prolongement valable de la garantie du revenu au-delà de 1976".

La technicité de ces termes obscurcit le message aux yeux des profanes, mais elle ne le masque pas aux yeux des routiers du fédéralisme: M. Trudeau était formellement accusé d'avoir manqué à sa parole. Les provinces se sentent abandonnées par un gouvernement qui leur a d'abord imposé des programmes sociaux, sur la foi d'un partage égal des recettes, et qui se soustrait ensuite à une partie de ces obligations financières.

Au début de septembre, Gallup révélait que le niveau de popularité du Parti libéral du Canada était descendu à 29 p. 100. Ce coup de sonde jeté dans le mouvant de l'opinion publique n'a que la valeur d'une photographie instantanée. Il ne laisse pourtant poindre aucun signe d'amélioration.

Pessimisme

Aussi, dès le 9 septembre, à l'issue d'un huis clos de son groupe parlementaire, puis après la première

réunion du nouveau Conseil des ministres dans le décor bucolique du lac Meach, M. Trudeau a exhalé son pessimisme dans des propos dont il a repris l'essentiel devant les libéraux réunis à l'hôtel Royal York de Toronto, le 2 octobre.

De l'avis même de leur sache, les libéraux fédéraux sont désorganisés au niveau du parti, sans contact avec de larges pans de la masse canadienne; ils ont perdu le feu sacré, ils paraissent impuissants à stopper la montée du séparatisme, à enrayer la débâcle du pays.

Le postulat qui transparait en filigrane dans ces lamentations c'est que le Parti libéral se confond avec le Canada.

On demande ici la permission de diverger d'opinion. Quelle que soit sa longévité, un parti ne constitue par le pays où il s'incruste. Le Canada ne se ramène pas au libéralisme, pas plus que l'Espagne ne se réduit au franquisme. Soit dit pour revenir aux exemples cités par M. Trudeau, ajoutons que l'unité canadienne a survécu à sir Wilfrid Laurier, tout comme la vitalité de l'Angleterre s'est maintenue après sir Winston Churchill.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule la Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

tarifs d'abonnements

LIVRAISON A DOMICILE, DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.10 PAR SEMAINE, SEPT. ILES ET PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.25 PAR SEMAINE, PRIX A L'UNITE, DU LUNDI AU VENDREDI 0.25, LE SAMEDI 0.40

ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi	\$13.75	\$27.50	\$55.00
Sept-îles et Port Cartier (par porteur)	\$15.75	\$31.25	\$62.50
PAR LA POSTE, lundi au samedi			
Province de Québec	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Autres provinces du Canada	\$17.50	\$35.00	\$70.00
Pays étrangers	\$37.50	\$75.00	\$150.00

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30
647-3334

RENSEIGNEMENTS **647-3233**
RÉDACTION **647-3394**

SERVICE DE LA PUBLICITÉ
ANNONCES CLASSEES **647-3311**
CARRIÈRES ET PROFESSIONS **647-3266**
PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS **647-3435**
PUBLICITÉ GÉNÉRALE **647-3536**

AUTRES SERVICES
ACHATS **647-3241**
CREDITS ET RECOURSMENTS **647-3236**
PERSONNEL **647-3219**
PROMOTION **647-3342**

Laval, un conflit qui implique tous les universitaires

par Claude VAILLANCOURT

Circonsrite, à ses débuts, à une bataille d'envergure locale, la grève des professeurs de l'université Laval prend, de plus en plus, l'allure d'un engagement impliquant tous les universitaires québécois.

C'est au moment où les négociations sont complètement bloquées entre les représentants de la plus vieille université québécoise et ceux du Syndicat des professeurs de l'université Laval (SPUL) que cette dimension importante prend forme.

Les professeurs de l'université de Québec à Montréal en sont aujourd'hui à leur deuxième journée d'étude et les pourparlers en vue du renouvellement de leur convention collective s'achèment grandement vers l'impasse. Dans les prochains jours, ces universitaires doivent décider de l'envoi d'un avis de grève qui permettra le déclenchement des moyens de pression, le 20 octobre.

Et les autres universités francophones québécoises entreront aussi dans le bal au fil des semaines.

Pour le président du Syndicat des

professeurs de l'université de Sherbrooke, M. Louis Valeke, "la lutte des professeurs de Laval, c'est la lutte de tous les universitaires" et pour les "remercier" de participer, en premier à cette lutte globale, les professeurs de Sherbrooke leur ont voté un crédit de \$32,000, soit l'équivalent de deux jours de salaire.

L'intérêt du conflit de Laval porte, faut-il le rappeler, sur le modèle de gestion à implanter dans le réseau universitaire depuis l'entrée des organisations syndicales.

Pour les enseignants, il s'agit de faire la lutte à la "taylorisation" de leur travail, c'est-à-dire "un émiettement et une quantification des tâches, une appropriation par les détenteurs du pouvoir du travail de conception et d'élaboration des objectifs ainsi que de la transformation des professeurs en exécutants dociles de tâches répétitives".

Pour prouver d'ailleurs ses craintes, le syndicat fait circuler un document "confidentiel" faisant état d'une réunion du groupe de travail des responsables des services du personnel enseignant, au sein de la Conféren-

ce des recteurs et des présidents d'universités du Québec, il y a deux ans.

On y soutient, entre autres, qu'il "est utopique de croire pouvoir sortir d'une relation conflictuelle employeur-employé dans un contexte syndical, même en milieu universitaire. Les universités, souligne-t-on dans ce procès-verbal, devront donc rester conformes au modèle industriel classique et éviter dans les circonstances d'incorporer à la convention collective des mécanismes de partage d'autorité qu'appelle la participation".

On y mentionne aussi "la nécessité de limiter" la responsabilité de l'assemblée départementale, lors de la sélection des candidats, "de faire en sorte que les professeurs ne possèdent aucun pouvoir décisionnel dans le processus d'embauche, le pouvoir est, en effet, incontestablement l'exercice d'un droit de gérance".

Des propositions

Hier, au grand dam des dirigeants syndicaux, la direction de l'université a fait parvenir à chacun des syndiqués un document qui faisait état de nouvelles propositions.

Ce document qui n'est pas en soi un texte de propositions formelles fait plutôt état de positions susceptibles d'amener une reprise des pourparlers.

Il touche chacun des neuf points principaux en litige mais apparaît, aux yeux des négociateurs, peu changeant par rapport aux jours précédents.

L'espoir d'une reprise officielle des pourparlers s'est définitivement estompé hier au terme d'une assemblée des professeurs.

Selon le président du syndicat des professeurs, M. Joël de la Noue, la rencontre "officielle" qui a eu lieu lundi entre son syndicat et l'administration de l'université n'était qu'une opération de nature publicitaire. "Cet- te rencontre, a précisé M. de la Noue, n'a pas convaincu le syndicat de reprendre les négociations. Des points très importants pour nous demeurent en litige".

Pour sa part, l'université Laval se dit convaincue que les dernières offres faites hier aux négociateurs syndicaux sont de nature à permettre un règlement rapide du conflit. La partie patronale estime que, après s'être

rendue aux demandes du syndicat sur l'échelle de salaire unique, sur le droit de grief pour le professeur à son premier contrat et sur une prime de marché, des pourparlers sérieux doivent être entrepris au plus tôt.

Entre-temps, les étudiants de premier cycle (du moins ceux qui vont ou qui peuvent faire un tour à l'université) tiennent des sessions d'étude afin de pouvoir régler, au mieux leurs problèmes.

Hier, ils ont appris que le restaurant de l'université leur sera ouvert à partir d'aujourd'hui et que l'équipe de soutien, dans les résidences, sera augmentée de façon à rendre les conditions viables.

Ils espèrent toujours un déblocage au niveau des prêts et bourses.

Plus de 5.000 certificats de prêts et bourses attendent d'être remis aux étudiants et le nombre s'accroît sans cesse.

"Pour remettre les certificats, a indiqué un porte-parole de l'universi-

te, il faut que l'inscription soit faite et cela n'a pu être possible. C'est la loi qui nous y force".

Opérations inutiles

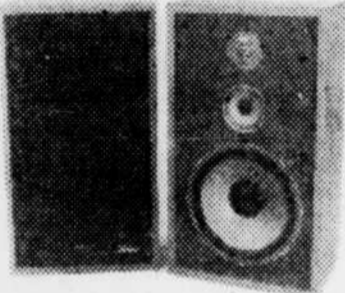
VANCOUVER (PC) — Le président du Collège américain des médecins, le Dr Robert Petersdorf, a déclaré devant l'Association des médecins canadiens qu'il faut se garder de former trop de chirurgiens, parce qu'il y a déjà trop d'opérations inutiles—hystérectomies, appendectomies, tonsillectomies et opérations de hernies ou d'hémor-

roides. "Il est bien connu qu'une prolifération de spécialistes crée une augmentation de la demande, que cela soit justifié ou non," a-t-il dit. En d'autres termes, les médecins créent les malades...

LE ROI DU RADIO

ROBERT M. MARCEL INC.

VILLE DE QUÉBEC
453 est, BOUL. CHAREST
(près de la Couronne)
524-8252



Extra-spécial

Nouvelles enceintes acoustiques à 3 voies, réponse de fréquence, de 35 à 22,000 Hz

Modèle 335 M

SPECIAL DU ROI

\$160 la paire

TELECOULEUR

100%
TRANSIS-
TORISE

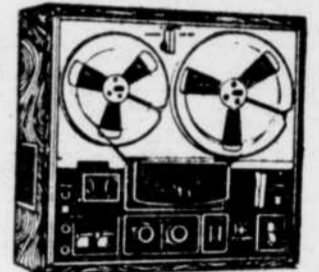


TELE-
COULEUR

PRIX
SPECIAL

\$288

1 par client
seulement.



- Réponse de fréquence: 30 à 23,000 Hz
- Magnétophone enregistreur
- 2 vitesses: 3 3/4 et 7 1/2
- 3 têtes
- Marque reconnue

GRATIS

3 bobines
gratuites
7 1/2", 1800 pt.

\$285

GARANTIE
DE 5 ANS
SUR PIÈCES

Nos prix défient
toute compétition!

AUBAINES ROYALES

Super-prix pendant
la semaine du Roi.

LIVRAISON
GRATUITE



SANSUI

- 2 haut-parleurs de qualité
- table tournante de qualité
- récepteur stéréo Sansui 221

Spécial
du roi \$285



PIONEER

- récepteur Pioneer SX-550 40 watts RMS modèle 1977
- table tournante et cartouche Shure
- Haut-Parleurs à 2 voies Electro-Sound
- Garantie 5 ans sur les pièces

Spécial
du roi \$397



SANSUI

- 5 ans de garantie
- 2 haut-parleurs Electro-Sound de première qualité
- Table tournante, cartouche magnétique Shure incluse
- Récepteur stéréo Sansui 661-50 watts RMS

Spécial
du roi \$485



PIONEER

- Récepteur Pioneer SX-1050, modèle 1977
- Puissance de 120 watts RMS par canal à .1% T.H.D.
- 2 haut-parleurs Bic-Ventury formule #6
- Table tournante Pioneer manuelle, entraînement par courroie 0.07%, pleurage et scintillement, rapport S/B 63 dB, cartouche magnétique Excell
- Réponse de fréquence de 10 à 30,000 Hz

Spécial du roi \$1,350

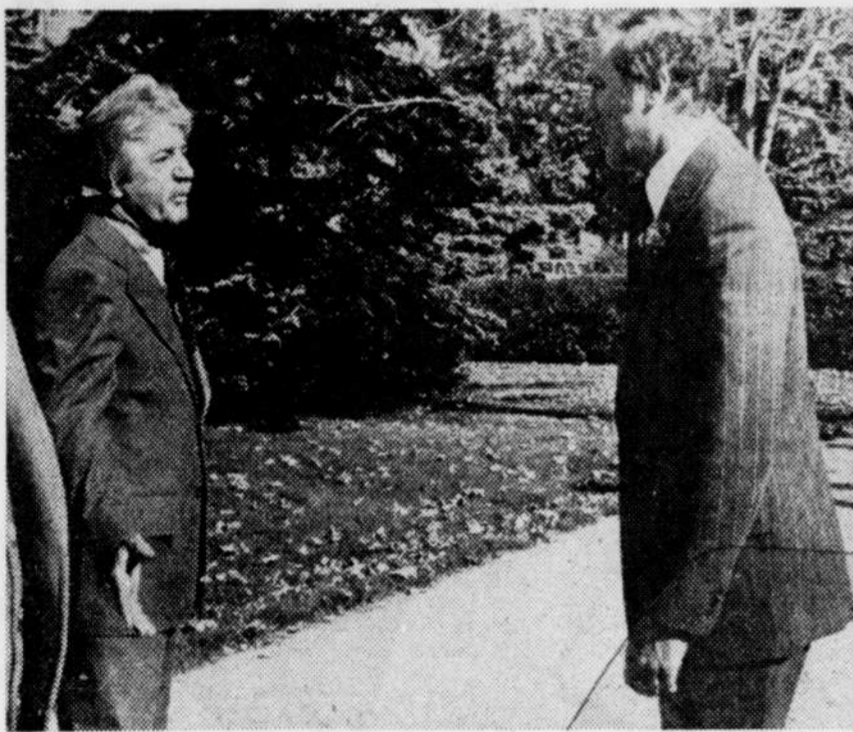


monsieur québec

par yves bernier

Marchand s'en vient au Québec

M. Jean Marchand, député fédéral de Langelier, sera bel et bien candidat du Parti libéral lors des prochaines élections provinciales, malgré les apparences du contraire qu'il veut bien donner. De plus, selon des sources très bien informées, il ne serait pas nécessairement candidat dans la région de Québec. Ancien ministre du cabinet Trudeau, "presque candidat" à la direction du PLQ, en 1970, année de l'élection du premier ministre Bourassa, M. Marchand a toujours été près des affaires québécoises. Sa santé s'est beaucoup améliorée depuis quelque temps et il est redevenu un homme neuf, prêt à relever un nouveau défi. Le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, et celui de l'Industrie et Commerce, M. Guy Saint-Pierre, souhaitent et moussent depuis longtemps la candidature de M. Marchand sur la scène provinciale et leur chef, M. Bourassa, "a besoin de lui" dans son équipe. Si les élections ont lieu en novembre, nous saurons bientôt "officiellement" que M. Marchand revient dans sa province.



Le Soleil, Raynald Lavoie

"Comprends-moi, Pierre!"

Le premier ministre Trudeau et son député de Langelier, M. Jean Marchand, ont assisté, hier matin, aux funérailles de leur collègue, Mme Albanie Morin, à Québec. "Voyons Pierre", semble dire M. Marchand à son chef, je ne peux pas faire autrement, je dois me présenter aux élections provinciales pour donner un coup de main à mon ami Bourassa; tu me comprends?"

Caucus du PC à Québec

Nous avons appris que le Parti conservateur a décidé de tenir un grand caucus national au Québec-Hilton, durant la fin de semaine des 15 et 16 octobre prochain. Les conservateurs ont besoin de se rapprocher du Québec et de faire sentir davantage leur présence dans la belle province, en vue des prochaines élections fédérales.

Laborit, c'est chez Laffont

Comme si on avait besoin de préciser des choses aussi évidentes! "Voyons donc, m'me chose", vous savez bien que les deux derniers ouvrages du célèbre biologiste français, Henri Laborit, dont nous publions une entrevue dans nos éditions de samedi dernier, ont été édités chez Robert Laffont. Inutile de nous téléphoner maintenant que vous le savez, "La Nouvelle Grille" et "l'Eloge de la Fuite" portent la griffe de Laffont (Avec cette double publicité, vous pouvez être sûr que ses ventes vont augmenter).

Pas de lichens: air pollué

C'est par l'absence de lichens (champion et algue) sur l'écorce des arbres que l'on peut mesurer le degré de pollution de l'air environnant. Ainsi, dans la région de Québec, les secteurs les plus pollués sont Limoilou, le long de la Saint-Charles, le

Vieux Québec, ainsi qu'une partie de Lévis, près du fleuve et face à Québec. Bien des fervents des Plaines d'Abraham seront désagréablement surpris d'apprendre que ce coin de verdure et "d'air pur" fait partie de la zone la plus polluée de la région. Le "nuage" de pollution s'étend sur la région en direction sud-ouest, nord-est, conformément à celle des vents dominants. Les territoires situés au nord de Charlesbourg et au sud de Saint-Romuald ne semblent pas affectés.

Sainte-Foy emboîte le pas

Après Québec, c'est au tour de la ville de Sainte-Foy d'augmenter le prix des infractions à la circulation. Stationnement avec parcomètre: \$10; arrêt dans zones prohibées: \$15; feux rouges: \$20, virages illégaux: \$15. Les autres infractions demeurent pour le moment, au même prix.

LA LANGUE QUI PIQUE

Une explication

Un lecteur bienveillant nous a fourni la réponse à la question que nous posions, lundi à propos du menu unilingue anglais, du restaurant de mets chinois, de l'hôtel Loretteville. Lui-même s'est enquis du pourquoi de la chose et voici la réponse qu'on lui a faite: "Les Chinois, dans la cuisine, ne parlent pas français. Sans commentaires!"



Le Soleil, Roland Marcoux

Un gros voyage

Plus de 300 membres de l'Age d'Or de Saint-Sauveur, se sont embarqués à bord de sept autobus, hier matin, pour entreprendre un voyage à Montréal où ils ont visité la Place Desjardins (Emission "Les Coqueluches"), l'aéroport de Mirabel, le Vieux-Québec et les installations olympiques. Ce fut tout un voyage, le plus gros jamais organisé dans Saint-Sauveur. Nos personnes âgées aiment bien voyager quand on leur en donne les moyens.

faits divers et justice

Triple noyade lors d'une partie de chasse sur le lac des Vents

par Lucien LATULIPPE

Trois citoyens bien connus de Chibougamau ont péri au cours d'une partie de chasse sur le lac des Vents (Windy), situé à 20 milles au sud de Chapais. Deux ont été repêchés. Les recherches se poursuivent pour trouver le troisième.

Les victimes sont Jean-Marie Lefrançois, âgé de 41 ans, Maurice Pelchat, âgé de 31 ans, et Bertrand Arcand, âgé de 40 ans. M. Lefrançois est le frère du juge Roch Lefrançois, de Québec, et il était employé du ministère des Richesses naturelles. M. Pelchat était technicien en radiologie à l'hôpital de Chibougamau et M. Arcand, propriétaire d'ambulances à Chibougamau.

Le poste de la Sûreté du Québec à Chibougamau précise que les trois chasseurs

s'étaient rendus au lac des Vents, lundi de la semaine dernière, et que la triple noyade semble être survenue le lendemain.

La tragédie ne devait être découverte que samedi dernier, lorsque le corps de M. Lefrançois a été trouvé sur un rocher, à environ 1.500 pieds de la chaloupe coulée, par M. Laurent Lévesque, directeur de l'hôpital de Chibougamau.

M. Lévesque s'est rendu au lac en hydravion, vendredi après-midi, dans le but de passer la fin de semaine avec les trois chasseurs. Il fut surpris de trouver le camp désert et aucun indice récent de la présence de ses trois amis.

Le lendemain, il a entrepris des recherches. Du haut des airs, il a aperçu le corps de M. Lefrançois sur le ro-

cher. Selon le Dr Gilles Hudon qui s'est rendu sur place, la mort de M. Lefrançois remonta à plusieurs jours et l'autopsie pratiquée à

Québec, avant-hier, attribue la mort à la noyade. C'est hier que le corps de M. Pelchat a été repêché avec des grappins. Le groupe des

Plongeurs du Nord devait poursuivre les recherches, aujourd'hui, pour tenter de repêcher M. Arcand. Ils sont secondés par des étudiants.

Caouette ira en appel

OTTAWA (PC) — Le chef créditiste démissionnaire, M. Réal Caouette, en appellera de la décision du juge Jean Moisan, de la Cour supérieure du Québec, le condamnant à payer la somme de \$20,500 à M. Antonio Flamand pour diffamation.

C'est ce qu'a annoncé, hier, un porte-parole du bureau de M. Caouette, qui a précisé que la requête en appel serait déposée dans les prochains jours.

M. Caouette avait été trouvé coupable, le 16 septembre dernier, d'avoir prononcé des propos diffamatoires à l'endroit de M. Flamand, au cours de la dernière élection provinciale. M. Flamand était candidat péquiste à cette élection.

M. Caouette n'a été avisé que ces jours derniers de la condamnation prononcée contre lui, puisque le jour même du prononcé de la sentence, il avait été hospitalisé d'urgence, victime d'une défaillance cardiaque.

M. Caouette est hospitalisé depuis à l'Hôpital général d'Ottawa, souffrant de paralysie partielle. Toutefois, un des fils de M. Caouette, Gilles, a déclaré hier que l'état de santé du chef créditiste s'améliorait de jour en jour.

Bien que M. Caouette soit toujours paralysé du bras droit, il continue d'effectuer chaque jour des exercices de physiothérapie et les médecins estiment qu'il pourrait recevoir son congé de l'hôpital d'ici quelques semaines.

LES CUBES RANGE-TOUT

FONCTIONNELS
AVEC OU SANS CLOISONS ET TIROIRS
EN JAUNE BLANC, NOIR
ROUGE ET BRUN

CUBES

9.95
REG. \$19.95

AVEC CLOISONS

11.95
REG. \$24.95

AVEC TIROIRS

15.95
REG. \$32.95

EN VENTE EXCLUSIVEMENT
AU 231 ST-PAUL

LE MOBILIER INTERNATIONAL

STATIONNEMENT A
L'ARRIERE DU MAGASIN

CHARGEX

JEAN-PAUL FORTIN PRESENTE LA PLUS GRANDE COLLECTION DE BOTTES DE TOUS STYLES A TRAVERS LE GRAND QUEBEC...

914 SAINT-JEAN PLACE LAURIER
STATIONNEMENT GRATUIT PARC-AUTOS D'YVOVILLE

Le syndicat des gardiens de prison prendra les moyens légaux pour annuler le pacte conclu avec les détenus

OTTAWA (PC) — Les leaders syndicaux des gardiens de prison ont soutenu hier que le gouvernement avait contracté un pacte immoral avec les détenus pour mettre fin à la prise d'otage survenu la semaine dernière au pénitencier de la Colombie-Britannique et qu'en conséquence, cet accord ne devrait pas être respecté.

Le président de l'Alliance canadienne de la Fonction publique, M. Andy Stewart a déclaré que le syndicat saisirait les tribunaux de cette affaire et "prendrait tous les recours légaux à sa disposition pour l'annuler".

En même temps, M. Stewart est revenu sur sa prédiction que cette affaire entraînerait des démissions massives au sein du service carcéral.

Le président de l'ACFP a dit que les 3.500 gardiens des pénitenciers fédéraux étaient frustrés et découragés à la suite de la promesse faite par le gouvernement aux détenus, mais il a formulé l'espoir qu'ils demeureraient à leur poste "pour la protection du public".

Dans une lettre adressée hier au syndicat, le Commissaire aux pénitenciers, M. André Therrien affirme que l'entente intervenue avec les détenus n'a aucune force de loi puisqu'elle a été négociée sous contrainte.

"Nous avons cependant décidé de nous y conformer, écrit-il, en autant que les détenus respectent leur propre promesse de ne plus commettre d'actes inacceptables".

M. Therrien souligne également que le Service pénitentiaire canadien n'approuve aucune forme d'intimidation, de recours à la violence ou de menaces des détenus pour parvenir à leurs fins.

Selon lui, les termes de l'accord intervenu en échange de la libération du gardien Wayne Cuthbert ne représentaient aucune concession majeure et, "ce qui est encore plus important aucune concession dont l'effet serait de réduire la sécurité de nos employés ou des institutions".

Les porte-parole des gardiens disent croire en l'existence d'un vaste complot criminel voué à la destruction de toutes les institutions carcérales du Canada.

Ils affirment que la destruction d'une aile de 280 cellules au pénitencier à sécurité maximale de Laval, en banlieue de Montréal, prive le service pénitentiaire fédéral de cellules au Québec.

Le saccage simultané de la prison de New Westminster, en Colombie-Britannique, a obligé les autorités à procéder au transfert de quelques

détenus vers des institutions à sécurité minimale à cause du manque d'espace.

Selon le directeur exécutif du syndicat, M. Paul Gascon, le service carcéral et la Gendarmerie royale savent que des "groupes organisés tentent de détruire le système".

Pour M. Stewart, il y a plus qu'une simple coïncidence dans le fait que les émeutes ont éclaté simultanément dans les deux pénitenciers. Il est d'avis qu'un réseau de communications entre les prisons existe et qu'il n'est pas impossible que des membres de comités de citoyens négociant avec les détenus fassent partie de ce réseau.

M. Gascon et Stewart n'ont cependant pas été en mesure d'énoncer des faits précis à l'appui de cette thèse du vaste complot criminel.

Par ailleurs, un nouveau détachement de soldats a pris position, hier après-midi, autour de deux centres de détention voisins de l'Institut Laval afin d'y renforcer la sécurité.

Pendant ce temps, la grève de la faim des prisonniers qui demandent leur transfert dans une autre prison semblait perdre plusieurs adeptes, une "forte majorité" de ceux-ci acceptant la nourriture qu'on leur sert.

Le porte-parole des Forces armées canadiennes, le capitaine Geoff Harswell, a précisé que 65 membres du Royal 22e régiment étaient en service aux abords de l'Institut Leclerc et du Centre fédéral de formation, portant ainsi à 189 le total du contingent dépêché à Laval.

Notre réputation de qualité n'est égalée que par notre renommée d'offrir des bas prix!

Carrier & Coulet

345, RUE DU PONT, QUE.

BOEUF DE L'OUEST

Nous nous spécialisons dans la préparation des viandes pour le congélateur telles que boeuf, lard, veau, volailles emballées, au prix du gros.

Dégustez un délicieux jambon parmi notre choix complet et appréciez notre fameux bacon fumé à l'érable, préparé à la mode d'autrefois.

DEMI-BOEUF DE L'OUEST DEVANT ET DERRIERE	lb .65
DEVANT DE BOEUF Préparé pour congélation	lb .53
DEVIANT DE VEAU DE LAIT Complet — 15 lb et plus	lb .65
EPAULE D'AGNEAU Congelé complet environ 4 lb	lb .95
FILET MIGNON Congelé complet 2 à 3 lb	lb 2.49
GROUPÉ DE BOEUF Tant qu'il y en aura	lb .49
ROSBIF Epaule de boeuf	lb .75
ROTI DE LARD Soc et épaule	lb .90
T-BONE STEAK A PRIX TRÈS SPECIAL	lb 1.69
DERRIERE DE BOEUF Complet, préparé pour congélation	lb .85
STEAK DE RONDE Tranche complète	lb 1.49
SPENCER CONGELE Complet 4 à 6 lb	lb 1.39
ROSBIF DE SURLONGE Dosses, complet lb Attendri	lb 1.49
LANGUE DE BOEUF	lb .60
TÊTE DE LARD Préparé	lb .50
POULES EVISCERÉES Canada catégorie utilité 6 livres et plus	lb .75
POULETS EVISCERÉS Canada catégorie Utilité, de 5 à 6 lb	lb .79
CUISSES DE POULET Congelées boîte de 10 lb	bte 8.99

Carrier & Coulet

345, RUE DU PONT, 522-5291

Commandes téléphoniques exécutées avec soins tous les jours sauf le samedi

SAMEDI OUVERT JUSQU'À 5h.00 P.M.

VRAIES AUBAINES

ATTENTION, tous ces recouvrements sont de première qualité.



Modern Plywood est maintenant dépositaire de tapis, prélat, tuiles à plancher, céramique, marqueterie.

TAPIS OZITE Econo	\$2.09 v.e.	CERAMIQUE	.49 p.c.
TAPIS OZITE endos caoutchouc	\$2.70 v.e.	TAPIS DE CUISINE 100% nylon. Grand choix	\$4.95 v.e.
PRELART surface vinyle	\$1.20 v.e.	PRELART Cushionfloor	\$3.20 v.e.
PRELART sans cirage	\$2.49 v.e.	TAPIS Candy Catalogue	\$3.95 v.e.
TUILES A PLANCHER vapeurante 12" x 12" profiles	.25 ch.	NOUVEAU prélat Tredway Armstrong	\$7.95 v.e.

AUTRES SPECIAUX EN MAGASIN

MODERN PLYWOOD LTD.

1255, Courcalette - Val-Bélair - Tél.: 942-1911
Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir

norman



mettez-en un...mettez-en deux...



SPORTSWEAR OF EUROPE

C'est encore mieux! Etendez votre choix de couleurs et de modèles. Variez la façon de les porter, harmonisez les tons. Faites marcher votre imagination. Plus y a de variété, plus y a de possibilités. Pour être originale et différente chaque jour. Venez faire un tour à notre comptoir du tricot.

vous verrez... cette année, la mode est tricotée!..

• mail st-roch, place laurier, place fleur de lys, galeries chagnon •
Dites: 'portez à mon compte'.



Au-delà de \$1,000,000 ont été investis depuis le début des travaux.

Le Soleil, Roland Marcoux

Les retraités de St-Pascal auront leur résidence

par Louis TANGUAY

La résidence pour retraités dont la construction a été arrêtée, la semaine dernière dans la paroisse Saint-Pascal, à Québec, sera construite d'une façon ou d'une autre.

Le conseiller municipal J.A. Charland a affirmé ce matin, dans une interview, qu'il en a obtenu l'assurance de la part du président du Conseil du Trésor, M. Raymond Garneau.

M. Garneau, le maire Gilles Lamontagne et M. Charland

rencontraient alors, chez ce dernier, les dirigeants du comité de la résidence.

Le ministre a donné à tous ces gens l'assurance que, d'ici 10 ou 15 jours, le dossier sera réexaminé.

Si les responsables ne découvrent rien d'anormal dans le contrat, les travaux de construction pourront reprendre immédiatement.

Sinon, des coupures pourront être exigées de la part de l'entrepreneur et si cette approche ne donne pas de

résultat, on pourra procéder par un nouvel appel d'offres.

Quoi qu'il en soit, la décision finale sera connue le 21 octobre, au cours d'une assemblée où seront convoqués tous les intéressés.

Enfin, M. Charland a expliqué que les travaux ont été arrêtés, la semaine dernière quand le Conseil du Trésor s'est aperçu que le contrat n'avait pas été approuvé officiellement.

Seulement une approbation verbale avait été donnée

pour la mise en chantier.

En effet, il s'agissait, en modifié, d'une reprise du contrat déjà accordé à la firme Duroc construction pour la construction d'un immeuble de 12 étages dans le quartier Saint-Jean Baptiste, projet abandonné à cause des pressions populaires.

Mais avec les modifications apportées, le coût unitaire des logements aurait atteint une moyenne de \$37,000 comparativement aux \$27,000 habituels.

Enquête de la police sur le meurtre d'un Gaspésien âgé de 38 ans

par Lucien LATULIPPE

La mort d'un individu de 38 ans fait l'objet d'une enquête de la part de la police de Québec. L'homme dont l'identité a été révélée ce matin comme étant Marcel Couture, originaire de Val d'Espoir, en Gaspésie, demeurait depuis quelque temps au 16 1/2, rue Lacroix, à Québec.

L'homme a été trouvé sans vie vers 7h, hier matin, par un compagnon qui demeurait avec lui. Il avait l'arrière de la tête éclatée par suite du passage d'un projectile d'arme à feu. Une carabine 30-30 a été trouvée sur place.

L'autopsie pratiquée par le Dr Richard Authier à la morgue provinciale, hier après-midi, a révélé que l'homme avait succombé à des lésions cérébrales causées par un coup de feu.

L'enquête menée par le sergent-détective Cyrille Robitaille et le détective Yvon Vallée a, par ailleurs, révélé que l'homme avait subi plusieurs interventions chirurgicales et que sa santé était précaire. La police a confirmé, ce matin, qu'elle est en présence d'un cas de meurtre.

Présumé incendiaire

D'autre part, un jeune homme de 24 ans est détenu par la police de Québec qui le soupçonne d'avoir allumé un incendie, hier, au 1739, 1ère avenue. Il n'a voulu rien avouer, hier, en dépit de plusieurs heures d'interrogatoire par le détective Jacques Simoneau et l'investigateur Henri Bédard, du Commissariat des Incendies.

Le feu a éclaté vers 1h30. Il a été allumé dans des rebuts qui ont été entassés dans la porte arrière d'une remise

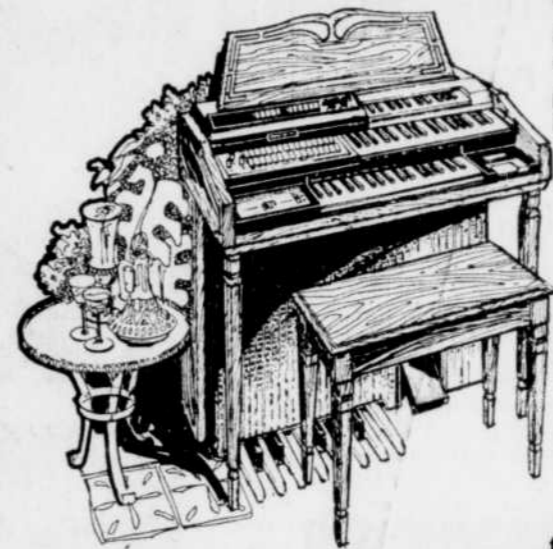
adjacente à la Ballade des Aubaines.

L'incendie a été maîtrisé rapidement et le bâtiment qui ne renfermait rien de valeur a subi peu de dégâts.

Le suspect a été retracé dans les environs, peu de temps après, et il n'a pu fournir avec satisfaction les raisons de sa présence à cet endroit.

Par ailleurs, l'adolescente de 14 ans qui a subi des sévices de la pire espèce dans une maison de la rue de l'Eglise, à Québec, a pu regagner son domicile après avoir été traitée à l'hôpital.

DECouvrez LE MONDE MUSICAL DE WURLITZER



Monsieur Paul Street, organiste professionnel de la compagnie Wurlitzer, sera à notre magasin les 7 et 8 octobre prochain pour vous démontrer la versatilité des orgues et pianos de marque réputée Wurlitzer.

Vous pourrez entendre et rencontrer M. Street

le 7 OCTOBRE,
l'après-midi et le soir,
le 8 OCTOBRE,
l'après-midi seulement.

Venez vous familiariser avec les merveilleux instruments de musique Wurlitzer et bénéficiez à cette occasion de prix exceptionnels à l'achat d'un orgue ou d'un piano Wurlitzer.

Gagnon musique enr.
PLACE DES 4 BOURGEOIS
STE-FOY
TEL: 659-1440



SIMARD & VOYER
LES CLASSIQUES EN PAVANE

CHAUSSURES POUR HOMME ET FEMME, PLACE STE-FOY, PLACE LAURIER, PLACE FLEUR-DE-LYS, PLACE QUÉBEC

La CECO remettra son rapport vendredi

MONTREAL (PC) — Les prochaines audiences publiques de la Commission d'enquête sur le crime organisé auront lieu vers la mi-novembre ou au début de décembre, a annoncé hier le

nouveau président de l'organisme, le juge Denys Dionne. Présentant ses collègues à la presse, soit le juge Jacques Coderre et M. Roméo Courtemanche, de même que Me Ronald Cohen, procureur,

le juge Dionne s'est refusé à dire si les audiences seraient encore radiodiffusées, précisant que cette question n'avait pas encore été abordée par les commissaires et qu'il préférerait que la décision en soit une d'équipe.

Le juge Dionne a révélé que le processus de travail de son groupe serait le même que celui de l'équipe précédente, étant donné que la preuve de son efficacité a été faite. Il a cependant préféré ne pas mentionner sur quels dossiers la CECO allait se pencher au cours des prochaines semaines, prétextant que leur nomination encore

toute récente ne leur avait pas permis d'en arriver à une conclusion définitive.

Le juge Dionne a toutefois reconnu que des comptables et autres spécialistes pourraient constituer des témoins importants et que les audiences en seraient évidemment beaucoup moins spectaculaires que celles où il fut question de la viande avariée et des frères Dubois.

Obront

La présence de Me Cohen pourrait confirmer qu'il serait question du cas de William Obront, le magnat de la

viande, actuellement traduit devant les tribunaux pour activités frauduleuses. Me Cohen avait agi comme procureur, le printemps dernier, au moment où la CECO avait tenté d'interroger Obront une première fois. Celui-ci avait refusé de répondre et fut condamné à un an de prison pour outrage aux commissaires.

Enfin, le juge Dionne a annoncé que le rapport de la CECO, présidée alors par le juge Jean Dutil, sera déposé vendredi entre les mains du solliciteur général et qu'il sera rendu public par la même occasion.



Les juges Denys Dionne, Jacques Coderre et Roméo Courtemanche.

Des policiers de Toronto font une grève du zèle

TORONTO (PC) — A l'heure actuelle, certains policiers de Toronto prennent quatre fois plus de temps que la normale pour répondre aux appels d'urgence.

Un porte-parole de l'Association des policiers de la région métropolitaine de Toronto a révélé que les agents de l'ordre désirent ainsi protester contre un récent jugement rendu par un comité d'arbitrage.

Un porte-parole des policiers a déclaré que ceux-ci espèrent réduire de moitié le nombre des contraventions distribuées quotidiennement.

Cette grève du zèle a débuté dimanche après que 300 membres de l'Association des policiers eurent réclamé la démission du président de la Commission de police de Toronto, C.O. Bick, et celle de son adjoint, Jack Ackroyd. Ce ralentissement de travail

doit prendre fin le 14 octobre prochain.

Ils protestent ainsi contre la décision arbitrale rétablissant les patrouilles en voiture avec un seul homme à bord et fixant à environ 10 pour cent la hausse salariale accordée à quelque 5.100 policiers.

Victime de la route

Un automobiliste a perdu la vie dans le comté de Bonaventure, avant-hier soir. Il a été identifié comme étant Henri Arseneault, âgé de 53 ans, de Saint-Alphonse de Bonaventure.

L'accident s'est déroulé, vers 23h30, à Farm Lake. La Sûreté du Québec précise que l'auto a raté l'entrée d'un pont étroit sur une route secondaire et qu'elle a capoté dans la rivière.

LE SOLEIL

vous offre la chance d'assister à la représentation des

HARLEM GLOBETROTTERS

AU COLISEE DE QUEBEC LE 16 OCTOBRE

Un spectacle de basketball de renommée mondiale qui ne manque jamais de soulever l'enthousiasme des foules.

Pour participer, c'est facile, il suffit de feuilleter les pages des **annonces classées**

Tous les jours du 4 au 12 octobre. Peut-être y trouverez-vous votre nom! 100 billets d'une valeur de \$5 seront ainsi attribués au hasard à raison de 2 billets par nom choisi.

Les gagnants dont le nom apparaîtra devant se présenter à la réception dans les 48 heures, soit au Soleil, 390 est, St-Vallier, entre 8:30 et 16:15 hres du lundi au vendredi.

Les Annonces Classées du Soleil, c'est pour tout le monde... et tout le monde y gagne!

FILATURE SUTTON

SPECIAL D'OUVERTURE

10% D'ESCOMPTE SUR TOUTES LES FIBRES DURANT LE MOIS D'OCTOBRE.

ASSORTIMENT COMPLET DE FIBRES POUR

- * TISSAGE * MACRAME
- * TRICOT * TAPIS
- * CROCHET * TAPISSERIE

AVEC LIVRES ET ACCESSOIRES

EN PLUS CHAUSSETTES pour dames, demoiselles, hommes et garçons.

A PRIX TRES COMPETITIFS

VENEZ EN PROFITER A 77 EST, ST-VALLIER TEL.: 524-5444

Heures d'affaires: lundi à mercredi, 9h00 à 17h00
jeudi et vendredi, 9h00 à 21h00
samedi, 9h00 à 17h00

VENTE

"INCROYABLE MAIS VRAI"

20% A 40% DE RABAIS SUR TOUTES LES ROBES

Economisez de 20% à 40% sur les prix d'origine. Chaque robe dans le magasin est en solde!

Des exemples seulement:

Robes courtes Economisez 5\$ maintenant 22\$

Robes longues Economisez 9\$ maintenant 35\$

Robes en tricot et ensembles 2 pces. Economisez 11\$ maintenant 18\$

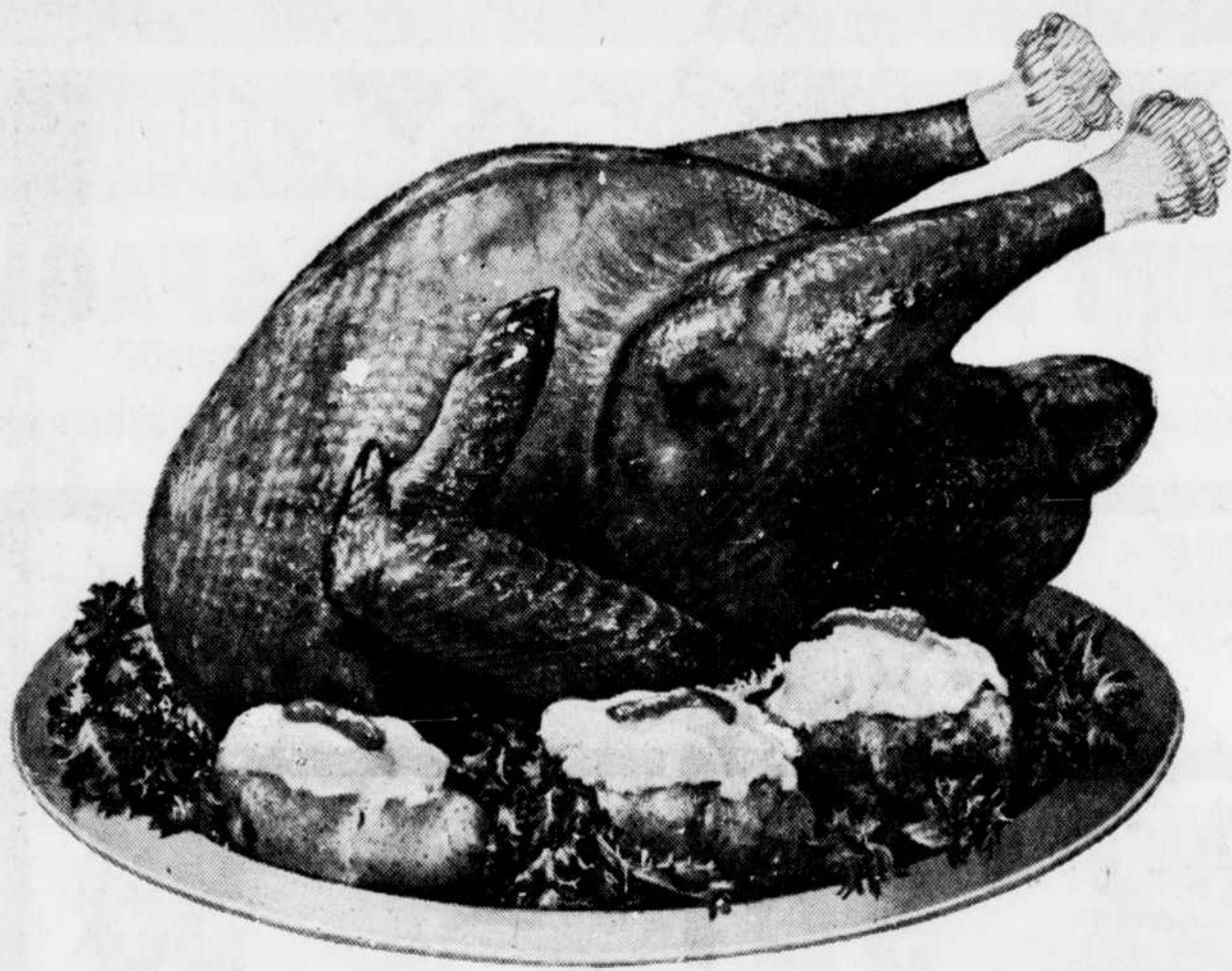
Economisez aussi 20% sur nos bas-culottes! Jusqu'à samedi seulement!

Fairweather
Le magasin Fashion Council

Fleur de Lys Place Laurier Place Québec

**JATO ALLOUE
\$1,400,000.*
POUR RÉDUIRE
SES PRIX SUR
LES ALIMENTS
ESSENTIELS!**

(ANNONCÉS CHAQUE SEMAINE)



DINDE

CONGELÉE

CANADA CATÉGORIE "A" 6 À 12 LB

**57¢
LB**

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS
(PAS DE VENTE AUX MARCHANDS)

**UN AUTRE BON PRIX
À VOTRE AVANTAGE**

Jato



* Jato alloue ce budget sur une base annuelle.

Moi, j'en profite!

Cette semaine encore, Jato vous

Jato



Moi,

McINTOSH

ROUGE ET SUCRÉE
PRODUIT DU QUÉBEC
CANADA DE FANTAISIE

3 LB

58¢

MARGARINE

"Delco" dure

22¢

Pqt 1 lb

CAFE FRAIS

"Jato" mouture à toutes fins

159

Sac 1 lb

COMPAREZ NOS VRAIS BAS PRIX RÉGULIERS

PECHES "Aylmer" franchées, de choix Bte 19 oz	61¢	LAIT "Provigo" en poudre Bte 3 lb	2⁰⁴
POIRES "Aylmer" barillet, de choix Bte 19 oz	63¢	KOTEX Serviettes féminines Bte 48's	2⁹⁹
MAIS "Aylmer" crémeux, de choix Bte 19 oz	49¢	MOUCHOIRS "Kleenex" blanc ou couleurs Bte 100's	38¢
POIS VERTS "Aylmer" assortis, de choix Bte 10 oz	33¢	NETTOYEUR "Drano" liquide Cont. 32 oz	87¢
MELANGES à gâteaux "Provigo" au choix Bte 19 oz	59¢	AMMONIAQUE "Amex" liquide Cont. 34 oz	59¢
PARIS PATE Pâté de foie Bte 6 oz	53¢	DEODORISANT "Air Care" au choix Cont. 7 oz	69¢

LES ALIMENTS ET LES PRODUITS DE CONS

BISCUITS SODA

"Christie"

Premium plus

Pqt 1 lb

59¢

SPAGHETTI

"Catelli"

Spaghettini, macaroni coupé

MARMELADE

"Good Morning"

3 fruits

Jarre 24 oz

99¢

BISCUITS

"Dare" chocolat chips,
fudge chips

Pqt 15 oz

88¢

EAU DE

"Jato" con

BREUVAGE

"Quench" en poudre

au choix

Cello 4 env. de 3 1/2 oz

97¢

MACEDOINE

"La Ferlandière"

de choix

Bte 19 oz

35¢

SAUMON

"Tea Rose"

CANNEBERGES

NOUVELLE RECOLTE
OCEAN SPRAY
CANADA No 1

33¢

Sac 1 lb

LAITUE CHINOISE

GROSSE ET FERME
CULTURE DU QUÉBEC - GR: 12'

39¢

lb

UNE VRAIE AUBAINE...
Jeux de plats
Garde-saveur

Rien de plus pratique que ces plats garde-saveur! Ils ferment hermétiquement, se rangent aisément dans n'importe quel réfrigérateur ou congélateur, ne tachent pas et se lavent facilement. C'est idéal pour conserver les surplus de repas, garder les légumes croquants, fonger certains mets. Dependamment du format, chaque jeu contient 2, 3, 4 ou 5 plats, et vous est offert au prix exceptionnel de \$1.98 le jeu. Commencez votre collection dès cette semaine!

\$1.98
LE JEU

- 16oz x 4
- 20oz x 5
- 26oz x 3
- 30oz x 4
- 40oz x 3
- 80oz x 2

GRATIS!
Avec chaque jeu, le livret "Les bons conseils pratiques de Sœur Bernier" une foule de trucs pratiques qui vous feront épargner temps et argent.

offre les meilleurs spéciaux

j'en profite!

JAMBON "MIDGET" MAIGRE DE LAFLEUR **1²⁸**
 TOURTIÈRE 16 OZ BELLE FERMIERE **98¢** CH. **LB**

SOUPE **69¢**
 "Lipton" poulet et nouilles
 Bte 5 env.

FRITES **58¢**
 "McCain" régulières
 Cello 2 lb

OMMATION COURANTE ANNONCÉS CETTE SEMAINE COÛTENT MOINS CHER CHEZ JATO

66¢ Pqt 2 lb	SEVEN-UP Liqueur douce Bout. 26 oz	29¢	CROUSTILLES "Hostess" régulières Sac 250 gr.	66¢
67¢ Cont. 128 oz	CEREALE "Cheerios" General Mills Bte 15 oz	89¢	JUS D'ORANGE "Kent" concentré, congelé Bte 6 oz	22¢
52¢	ALCAN Papier d'aluminium, largeur 12" Rouleau 25 pieds	79¢	NOIX "Chien D'Or" grenoble, morceaux Sac 8 oz	32¢
1⁶⁶ Bte 1 lb	GATEAUX "Sara Lee" étagés, vanille ou chocolat Cont. 13.5 oz	91¢	MELANGE A gâteaux "Monarch" blanc ou chocolat Env. 9 oz	66¢

SEMAINE DE LA CHARCUTERIE ROY

SAUCISSE FRAICHE
ROY
68¢
LB

CRETONS 10 OZ
ROY
78¢

TETE FROMAGEE
ROY
10 on. **68¢**

BOUDIN FRAIS
ROY
58¢
lb

ÉVITEZ LE GASPILLAGE

Le gaspillage est dispendieux... évitez le. Pour le repas familial, tâchez de faire cuire les quantités exactes afin qu'il n'y ait pas de "restes"... ou si tel est le cas, planifiez un repas où il vous sera possible de les réutiliser.



faits divers et justice

Trois individus sont accusés de voies de faits sur un policier

par Marcel COLLARD

Trois des quatre agresseurs du policier Jacques Sévigny ont comparu, hier après-midi, au palais de justice de Québec, sous une accusation de voies de faits et lésions.

Richard Deneault, 19 ans, son frère Marcel, du 446 boulevard Saint-Joseph, à Lauzon, ainsi que Oscar Royer, du 165 Sainte-Marie, dans la même municipalité, auraient attendu M. Sévigny, un policier de 29 ans, pour lui asséner un coup de barre de fer dans le dos, vers 19h30, lundi soir. Le policier de Lauzon revenait du Collège François-Xavier-Garneau où il suit des cours et, à peine venait-il de sortir de sa voiture, à son domicile, que quatre individus se ruèrent sur lui.

En cour des sessions de la paix, le ministère public a demandé que l'enquête sur le cautionnement soit remise à vendredi pour connaître le diagnostic des médecins. Le policier a dû être hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Les trois prévenus ont nié leur culpabilité et ils ont demandé un procès devant un juge et 12 jurés.

Du Marquis de Sade

Le juge Paul Roy a refusé tout cautionnement à Jean-Claude Labbé, 20 ans, du 367 rue de l'Eglise, accusé d'avoir causé des lésions corporelles et d'avoir attenté à la pudeur d'une adolescente de 13 ans et demi, dans un appartement de la rue de l'Eglise, dans la nuit du 3 au 4 octobre.

Me Jean Lortie, représentant du ministère public, a réclamé la détention de l'accusé, en attendant l'enquête et il a émis sa requête par la lecture des déclarations écrites de la jeune victime. L'adolescente, qu'on accusait d'avoir mouchardé, a rencontré ses agresseurs, un jeune homme et deux jeunes filles, dans la rue. Elle fut amenée à l'intérieur où on poussa le sadisme jusqu'à lui couper les cheveux et lui arracher un à un les poils du bas ventre; on lui tatoua le mot "stool" sur un bras avec des aiguilles et de l'encre; on lui infligea diverses blessures et on l'obligea à se prêter aux caprices sexuels de ses agresseurs. Elle fut également brûlée avec des mégots de cigarettes.

En outre, elle fut délestée de trois bagues, d'une montre et d'articles de toilette pour une valeur de \$95. Les deux autres adolescentes ne sont pas d'âge à comparaître aux sessions de la paix.

Le prévenu a été expulsé manu militari de la salle d'audience. Il semble qu'on lui ait refusé de discuter avec son procureur, Me Narcisse Proulx, après sa comparution. Les gardiens l'informèrent qu'il pourrait s'entretenir avec son avocat au sous-sol du palais de justice, dans les locaux prévus, mais Labbé s'est emporté et il fallut que les gardiens le poussent vers la cage de l'escalier où sont amenés les prévenus.

Tentative de meurtre

Condamné la semaine dernière à 10 années de prison pour le meurtre de Guy Blouin, poignardé mortellement le 28 octobre 1975, à la sortie du mail Saint-Roch, à Québec, Christian Fortin, dit "Mafia", a écopé d'une autre année d'emprisonnement, hier, pour tentative de meurtre sur la personne de Roger Bilodeau, dans les mêmes circonstances. Après avoir purgé les 10 ans pour homicide involontaire, Fortin devra donc demeurer incarcéré pour une année de plus.

Course éfrénée

Un homme de Cap-Santé a donné du fil à retordre aux policiers, à la suite d'une chasse à l'homme, dans la nuit du 23 au 24 septembre et une fois arrêté, il a quand même réussi à s'évader.

Selon les enquêteurs, l'individu a été accusé de conduite dangereuse et de facultés affaiblies en cour municipale, en plus d'une plainte pour l'évasion logée en cour des sessions de la paix.

Prévenus qu'un chauffeur roulait à haute vitesse et qu'il se faisait fi des feux de

circulation, des policiers de la sûreté municipale le prirent en chasse sur le boulevard Hamel. A une vitesse de 80 à 90 milles à l'heure, la course se poursuivit jusqu'au boulevard de la Capitale.

Après avoir tiré quelques coups d'avertissement, les policiers visèrent la valise de l'automobile. Les policiers de la Sûreté de Québec venus en renfort, le véhicule fut intercepté. Comme on demandait au conducteur de descendre, il appuya sur l'accélérateur.

Un policier tira un coup de fusil sur le pneu du véhicule qui alla s'arrêter contre un véhicule de la police.

Le chauffeur, après ses prouesses, fut embarqué dans une voiture de patrouille, mais profitant d'un moment d'inattention, il sauta sur le siège avant pour s'enfuir à toutes jambes. Les policiers en grande forme eurent tôt fait de lui mettre le grappin dessus.

5 ARTICLES GRATUITS

AVEC L'ACHAT DE TOUT COMPLET EN MAGASIN

St. Lawrence CLOTHING

95 EST, RUE ST-VALLIER

- 1 PAIRE DE SOULIERS EN CUIR
- 1 CHEMISE SANS REPASSAGE
- 1 CRAVATE A LA MODE
- 1 CEINTURE EN CUIR
- 1 PAIRE DE BAS

CHICS COMPLETS AVEC VESTE

Styles dernière nouveauté en tissu tout laine ou 100% polyester ou en polyester et laine.

STATIONNEMENT GRATUIT

J.-P. BEGIN VIANDE ENR.

1588, Chemin St-Louis
 Tél.: 527-2548
 Ste-Foy, } 527-2913
 Québec }

- STEAK DE SURLONGE TRES BIEN TRIME 1.69
- POUR LE FRIGO
- SURLONGE 1.19
- LONGE DU FILET 1.29
- COTE .79
- HAUT COTE .59

CANADA CATEGORIE "A"
 POULET FRAIS TUE 3 1/2 A 4 LB .79

FONDUE CHINOISE BIEN PREPAREE 2.69

COTE DE CHOIX SANS OS 1.89
 SPENCER FRANCAIS 1.99
 STEAK DE SPENCER 2.09

ROTI DE PORC DU FILET 1.49

ROTI DE BOEUF HAUT DE COTE .69

FILET DE MORUE FRAIS 1.29

JAMBON CUIT BRAISE MAISON FRAIS TRANCHE 3.59

TOUS NOS JAMBONS ET UNE PARTIE DE LA CHARCUTERIE - CRETONS, TETE FROMAGEE, JAMBON CUIT BRAISE DU HACHE ET AUTRES, SONT PREPARES CHEZ NOUS.

3 PRIX SPECIAUX POUR TOUS LES BUDGETS: 119⁹⁵ 149⁹⁵ 169⁹⁵

La Cour suprême du Canada rejette une requête de Di Zazzo

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada, présidée par le juge Louis-Philippe Pigeon, a rejeté une requête pour autorisation d'en appeler présentée par M. Jean Di Zazzo, de Saint-Léonard, concernant une demande d'enquête sur l'administration municipale.

La requête de la ville de Saint-Léonard a été acceptée par le juge en chef. Immédiatement, M. Di Zazzo a logé un appel à l'encontre de l'ordonnance et la Cour d'Appel a rejeté cette seconde tentative de M. Zazzo.

On se souviendra que la Cité de Saint-Léonard a antérieurement adopté une résolution donnant instruction à ses procureurs d'obtenir une ordonnance pour la tenue d'une enquête en vertu des dispositions de la Loi sur la fraude et la corruption en matière municipale.

Hier, devant la Cour suprême, les procureurs de M. Di Zazzo ont soutenu que la Commission municipale ne pouvait demander une enquête en vertu de l'article 9 et ce, considérant qu'elle tient déjà une enquête depuis six mois.



"Bleu sur bleu"

En 1977, les automobilistes québécois arboreront sur leurs voitures des plaques d'immatriculation "bleu sur bleu", des chiffres bleu marine sur fond bleu ciel. En haut, à gauche, la fleur de lys dans un cadre et les inscriptions "Québec" tout à côté et, en-dessous des numéros, "La Belle Province", sont davantage agréables à l'œil que les anciennes couleurs le plus souvent "dures". On n'y retrouve plus le sigle des Jeux olympiques de 1976.

Champlain Musique

774, rue ST-JEAN, Québec
TEL.: 522-2964

"Le seul magasin d'escompte à Québec"

PRIX DE NOS DISQUES

REGULIER	COMPETITION	NOTRE BAS PRIX
2.98	2.49	2.40
3.98	3.49	3.20
4.98	4.59	3.98
7.29	6.29	5.83
7.98	7.49	6.35
8.98	7.99	7.15

NOUS ACHETONS AUSSI VOS DISQUES USAGES

20% à 50% D'ESCOMPTE

sur toutes marques

D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PARLEZ L'ANGLAIS* POUR NOËL

Vous voulez parler l'anglais* le mieux possible et le plus vite possible? Chez Berlitz vous commencerez à parler l'anglais avec un professeur expérimenté dès la première minute.

BERLITZ ECOLES DE LANGUES

Québec 529-6161 Montréal-Peel 288-3111
Ottawa 232-5343 Edmonton 429-5602
Sherbrooke 569-9179 Montréal-Crimazie 387-2566
Toronto 924-7773 Calgary 265-3850
Trois-Rivières 378-2811 Vancouver 685-9331
Winnipeg 942-3149

Permis de culture personnelle no. 749585 *Ministère de l'Éducation du Québec.



LE NOUVEAU VAN DER GRAAF GENERATOR

\$3.99 QUANTITE LIMITEE
PRIX SUGG. \$7.29
CH.

WORLD RECORD

ROCK & JAZZ



STILL LIFE



GODBLUFF



PAWN HEARTS



NADIR'S BIG CHANGE



IN CAMERA



HEAVY SPIRITS
OLIVER LAKE \$5.99
PRIX SUGG. \$7.98



ESOTERIC CIRCLE
JAN GARBAREK \$5.99
PRIX SUGG. \$7.98



COUNTDOWN
J. COLTRANE
W. HARDEN \$6.99
PRIX SUGG. \$8.98

PLUS:
• OLIVER LAKE \$5.99
• ROSEVELT RUDD \$5.99
• ARCHIE SHEPP \$6.99
• CHARLIE PARKER \$6.99
• DIZZIE GILLESPIE \$6.99



MONTREUX 1
ARCHIE SHEPP \$5.99
PRIX SUGG. \$7.98



LONG TALL DEXTER
DEXTER GORDON \$6.99
PRIX SUGG. \$8.98

\$6.99
PRIX SUGG. \$7.98

AUTRES TITRES VAN DER GRAAF GENERATOR:
"LEAST WE CAN DO"
"H TO HE"
"AEROSOL"
PETER HAMMILL:
"FOOL'S MATE"
"CAMELEON"
"SILENT CORNER"



Le digestif

Au Québec, depuis 100 ans, les connaisseurs ont adopté Vichy Célestins parce qu'elle réunit toutes les qualités que l'on recherche dans une eau minérale. Pure, naturellement gazeuse et agréable au goût, elle est désaltérante et facilite la digestion. Seule dans sa classe, Vichy Célestins.

VICHY CÉLESTINS IMPORTÉE DE FRANCE.

LA SEULE BOUTIQUE DE "ROCK ET JAZZ" A QUEBEC

L'ANNEXE

1049, RUE ST-JEAN (VIEUX) QUEBEC, QUEBEC — TEL.: 692-1616

Baisse des dommages causés par le feu à Sainte-Foy

Les dommages matériels causés par le feu à Sainte-Foy ont diminué de 63,5% en 1975 par rapport à 1974 passant de \$2.227.945 en 1974 à \$812.955 l'an dernier.

C'est l'un des chiffres que l'hôtel de ville de Sainte-Foy a dévoilé lundi à l'occasion de la semaine de la prévention des incendies.

En fait, le feu a fait beaucoup moins de ravages dans cette ville en 1975 que l'année précédente.

Le nombre des appels pour

incendie, qui était de 398 en 1974, est passé à 291 l'an dernier, soit une diminution de 26,9%.

Malheureusement il y a quand même eu deux décès attribuables au feu en 1975.

Au cours de l'an passé, la Division de la prévention des incendies a effectué des inspections générales dans 1.687 commerces et industries, 1.706 maisons de six logements et plus, 59 édifices publics, 49 institutions religieuses, 48 maternelles et

2.217 résidences de moins de cinq logements.

Pour cette semaine, le Service de la protection publique a installé un kiosque d'information dans le mail de

Place Sainte-Foy où on y expose de l'équipement pour combattre les incendies, où on présente des films, etc.

Des activités spéciales se dérouleront aussi dans les écoles élémentaires de la ville. Des prix seront décernés à six gagnants par école car il y aura des concours relatifs à la prévention des incendies.

Un an de prison pour détournement de mineure

Le juge Jean-Paul Bérubé a condamné à un an de prison un jeune homme de 20 ans trouvé coupable d'avoir eu des relations sexuelles avec une adolescente de moins de 14 ans, bien que celle-ci ait été consentante.

Par ailleurs, un groupe de jeunes ont été accusés de vol avec violence, lundi, au palais de justice de Montmagny. Leur enquête préliminaire a été fixée au 19 octobre.

Accusé en juin dernier, Vital Bernier, du comté de L'Islet, avait été libéré sous certaines conditions. Entre autres, il lui était interdit de revoir l'adolescente en question.

Les prévenus se sont présentés à un bar d'essence de Montmagny. Ils ont molesté le pompiste pour lui dérober \$3 et divers objets dont un téléviseur.

L'enquête a révélé que l'accusé avait désobéi à cette ordonnance et, bien plus, qu'il avait eu des relations sexuelles avec la fillette, à deux reprises, au cours du mois d'août.

Le délit a eu lieu vendredi soir dernier et, 15 minutes plus tard, le camion des suspects était intercepté. Agés de 18 à 20 ans, les jeunes gens n'ont pas de dossier et ils ont recouvré leur liberté sur parole.

Une jeune Montréalaise est retrouvée morte

L'une des deux jeunes filles de Montréal que l'on croyait disparues dans la région de Chicoutimi, au cours de l'été dernier, a été trouvée morte, dimanche dernier, dans la région de Montréal.

core à l'appel. Elle et sa compagne avaient quitté Montréal, le 4 juillet dernier, pour faire le tour du Québec. Elles devaient revenir pour les Olympiques, mais elles ont disparu vers le 10 juillet. Les dernières traces de leur passage ont été relevées dans la région de Chicoutimi.

La Sûreté du Québec précise que le corps de Jocelyne Beaudoin, âgée de 20 ans, a été découvert dans un boisé du Rang-du-Coteau, à Saint-Jacques-le-Mineur, en banlieue de Laprairie.

La SQ laisse entendre qu'il s'agit d'un meurtre. Les pathologistes et les experts font enquête pour établir la cause de la mort et sa date approximative.

Renée Lessard manque en-

Toujours en Beute

Faites disparaître les poils follets qui déparent un ravissant visage.

Rapidement et sûrement, la thermolyse vous débarrassera des duvets superflus, vous direz adieu aux pinces à épiler, décolorants, cire et autres méthodes surannées.

Finie l'époque où vous vous faisiez souffrir avec une paire de pinces, de la cire et autres instruments de torture.

Grégory qu'au salon de coiffure. Nombreuses sont celles qui, ayant commencé par le visage se laissent tenter et passent ensuite à l'épilation définitive des bras, des cuisses ou du haut des cuisses.

Faites dès aujourd'hui ce que vous vous proposez de faire depuis longtemps: faites enlever vos duvets superflus... de façon permanente.

Sans aucun déboursé ou obligation, faites l'essai de la méthode Grégory, par thermolyse. Prenez rendez-vous pour une consultation, une estimation ou un traitement-échantillon, entièrement gratuit.

Ne tardez plus, appelez la clinique Grégory pour une consultation, une estimation pour l'épilation définitive des duvets superflus qui ombrent votre visage, ainsi qu'une démonstration gratuite du "traitement de charme Grégory".

Cliniques d'Épilation Permanente **SYSTÈME GREGORY**
Lun., mar., mer., 10-7; jeu., ven., 10-8
SIE-FOY - Place Laurier (Village Normand)
2700 boul. Sir Wilfrid Laurier - TEL. 651-7781

C'est encore plus simple que vous ne croyez, spécialement si vous avez déjà fait appel à l'électrolyse. Vous comprendrez pourquoi des milliers de femmes vont avec autant de plaisir à la Clinique

Écrivez pour brochure gratuite, "RÉPONSES À VOS QUESTIONS".



Si vous avez toujours caressé le rêve de posséder un piano ou un orgue, venez voir les nôtres... Vous pourrez les toucher, les essayer et peut-être, réaliser votre plus cher désir.

Studio Willis Inc.
2 magasins pour mieux vous servir
1 est, rue St-Vallier - 529-2517
Place Fleur de Lys - 529-0767

1/4 MILLION DOLLARS

DEMAIN - VENDREDI - SAMEDI!

3 jours seulement!

Vente de Fourrure de notre coffre au trésor

REPETITION D'UNE VENTE A SUCCES

Ne cherchez plus

Car dans notre coffre au trésor nous avons trouvé pour vous des **Eparagnes** sans précédent en **Fourrures**.

Vous y trouverez... vison, rat musqué... chat sauvage... renard... loup... et bien d'autres fourrures.

Spécial 3 jours
Prix de notre coffre au trésor!

Venez voir nos plus récents modèles **maintenant**. Venez tôt pour une meilleure sélection.

Mise-de-côté ou autres plans de paiements très avantageux.

Toutes ventes finales. Les commandes spéciales vous coûteront au moins 20% de plus. Malheureusement plusieurs items seront irremplaçables.

Seulement 1!
VISON PASTEL CANADIEN
entièrement allongé
Prix du coffre au trésor
\$1195⁰⁰

Seulement 3!
MANTEAUX RAT MUSQUÉ
naturel longueur 3/4
Prix du coffre au trésor
\$395⁰⁰

Seulement 6!
MANTEAUX DE LAPINS
pleine longueur 3 jours seulement
Prix du coffre au trésor
\$95⁰⁰

Seulement 3!
MANTEAUX CHAT SAUVAGE
sectionné demi-coupe
3 jours seulement
Prix du coffre au trésor
\$255⁰⁰

Epargnez \$400 à \$1,100. Seulement 1 par catégorie

VISON... VISON... VISON Epargnez \$200, \$400, \$600, et même plus!	
Manteau trotteur queues de vison ranch & cuir	\$695.
Manteau trotteur vison & cuir	\$795.
Manteau de fantasia en vison Black Cross	\$1.295.
Manteau vison pastel canadien	\$1.495.
Manteau vison perle canadien	\$1.795.
Manteau vison ranch foncé "longueur soirée"	\$2.295.
Fourrures à longs poils Prix et qualité irréductible!	
Manteau trotteur en chat sauvage	\$495.
Manteau en morceaux de loup	\$495.
Manteaux renard russe (Kit fox)	\$695.
Manteaux chat sauvage argenté	\$895.
Manteaux renard australien roux	\$1.295.
Manteau renard argenté	\$1.495.
Fourrures classiques tout-aller Epargnez 20%... 30%... et même plus	
Manteau mouton rasé garni de chat tanuki	\$395.
Manteaux vison chinois pleine longueur (milieu)	\$495.
Manteaux rat musqué garni renard	\$495.
Manteau castor rasé	\$1.295.
Manteau pattes vison perle	\$1.295.
Manteaux en luxueux swakara brun	\$1.595.
Paletots de fourrures - pour votre homme	
Mouton rasé garni opossum	\$ 495.
Paletot de castor longs poils	\$ 495.
Paletots mouton perse gris ou noir (milieu)	\$ 495.
Paletot de chat (morceaux demi-coupe)	\$595.
Rat musqué naturel et cuir	\$995.
Paletots de chat sauvage naturel	\$995.

Lundi, mardi, mercredi: 9.30 A.M. à 5.30 P.M. Jeudi, vendredi: 9.30 A.M. à 5.00 P.M. Samedi: 9.30 A.M. à 5.00 P.M.

Prix de notre plus mise-de-côté ou autres plans de paiements très avantageux. Toutes ventes finales et sujet à vente préalable.

Les FOURRURES PRÉMONT Inc.

125 est, St-Joseph - 132, Notre-Dame-des-Anges
524-3541

Technics Panasonic

DETAIL SUGGERE POUR L'ENSEMBLE
\$1489⁹⁵

SPECIAL \$1050

12 VERSEMENTS DE \$94.50



RECEPTEUR STEREO AM/FM

Technics Modèle SA-5460
65 watts RMS par canal.
Très haute qualité et
précisions techniques.

DETAIL SUGG. \$529⁹⁵



TABLE TOURNANTE Technics

par Panasonic — modèle SL-1500. Une magnifique
table tournante aux lignes pures, extra-mince.
Entraînement direct. Bras ultra-sensible. Compensateur
de poussée latérale. 2 vitesses: 33 1/3 et 45.
Commandes de variation de la vitesse. Stroboscope
prisme.

DETAIL SUGG. \$300



HAUT-PARLEURS SOMA # SE-8004

Voici le seul système à 4 voies de marques SOMA. Il
comprend un "woofer" de 12", deux "midranges" de
5" et un "tweeter" conique de 4 1/2", plus deux
contrôles individuels pour "midrange" et aigus.
Dimensions: 25" de haut x 16" de large x 12"
de profondeur.

Puissance maximale 50 watts
Impédance 8 ohms
Réponse de fréquence 30 Hz - 20 KHz
Poids 45 livres chacun

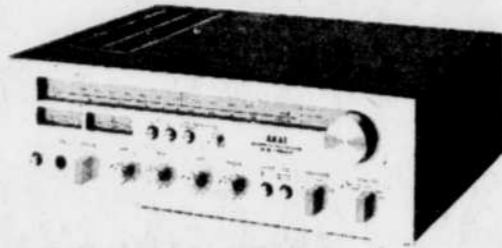
PRIX DE DETAIL SUGGERE \$660 la paire

AKAI

DETAIL SUGGERE POUR L'ENSEMBLE
\$1249

SPECIAL \$777

12 VERSEMENTS DE \$69.93



Pour un meilleur résultat, choisissez le
récepteur stéréophonique AA-1030 d'AKAI!

Voici un autre des récepteurs Akai, le AA-1030, qui vous offre un
style et un résultat de qualité, le tout à un prix raisonnable.
Comme pour tous les appareils Akai, chaque pièce est fiable, car
elle a été soigneusement choisie. Comparez avec les autres
marques... vous verrez que vous obtenez ici un bon prix et une
qualité supérieure.

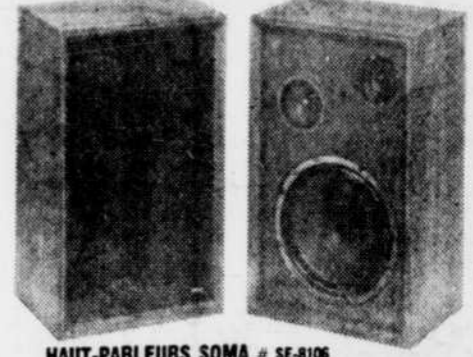
DETAIL SUGG. \$420



La table tournante
AP-003 d'AKAI tournera en musique pour longtemps!

Sur cette table tournante semi-automatique, le bras revient automatiquement
à la fin de chaque disque. Mais vous devez le mettre en marche
manuellement; ainsi, vous pouvez commencer là où vous désirez sur le
disque. Le moteur de la qualité Akai et le plateau en aluminium moulé sous
pression vous assurent des révolutions douces et constantes.

DETAIL SUGG. \$229



HAUT-PARLEURS SOMA # SE-8106

Ces haut-parleurs à 3 voies comprennent un "woofer"
de 12", un "midrange" de 5" et un "tweeter" conique
de 4 1/2". Dimensions: 25" de haut x 16" de large x
12" de profondeur.

Puissance maximale 50 watts
Impédance 8 ohms
Réponse de fréquence 20 Hz - 20 KHz
Poids 43 livres chacun

PRIX DETAIL SUGGERE \$600 la paire

SPECIAL KENWOOD

51% D'ESCOMPTE

DETAIL SUGGERE \$2045
SPECIAL

\$999

12 VERSEMENTS DE \$89.91

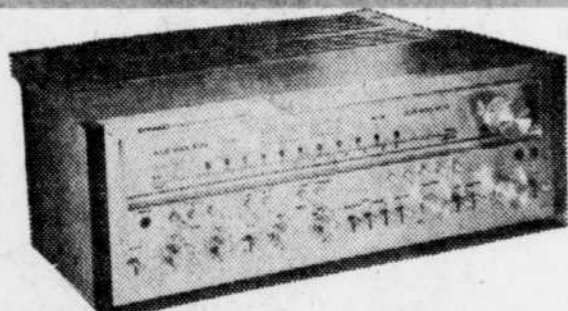
RECEPTEUR KR-9340

Prises pour deux enceintes acoustiques 4 canaux et 2 magnétophones 4
canaux. Calibrage automatique d'intensité du signal et d'accord précis. Quatre VU
mètres. Puissance de sortie 340 watts (IHF) 40 x 40 watts (RMS) à 9 ohms,
de 20 à 20,000 HZ, les quatre canaux en circuit) Sensibilité FM 1.0uV.

TABLE TOURNANTE AT-1200

Entraînement par courroie, semi-automatique. Une cartouche
magnétique.

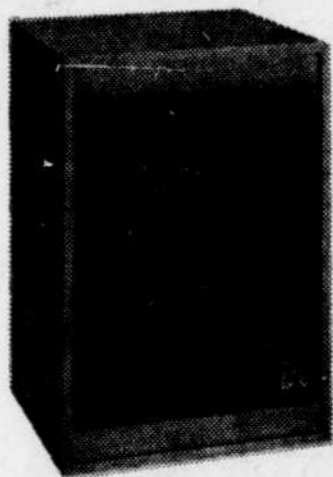
4 HAUT-PARLEURS DE 40 WATTS RMS
Woofer 12" - Midrange 5" - Tweeter 3 1/2"



RECEPTEUR STEREO AM/FM/FM SX-1250

Puissance nominale efficace: 160W 160W (9 ohms, 20-20,000Hz, les
deux canaux en service, distorsion harmonique totale 0,1%). Sensibilité
FM (IHF): 8.7 dB (1.5uV). Rapport de capture FM: 1.0dB. Sélectivité de
canal alterné FM: 63dB. Rapport S/B FM (à 65dB): 80 dB (mono, 74dB
(stéréo).

Détail suggéré
\$1,100



HAUT-PARLEURS modèle 217(R)

Puissance maximum de sortie: 150 watts RMS, 300 watts
maximum. Fréquence: 25-25,000Hz. Dispersion: 100 degrés.
Dimensions: 17" P. x 20" L. x 27 1/2" H.

Détail suggéré \$1098
Détail suggéré pour l'ensemble \$2622.95

PIONEER



TABLE DE LECTURE A COMMANDE DIRECTE PL-5100

Moteur: Moteur CC sans balai à servocommande. Vitesses: 33 1/3, 45
t/min. Pleurage et scintillement: 0.03% (WRMS). Rapport S/B: 68 dB
(DIN B). Caractéristiques: ébenisterie à suspension acoustique exempte de
renflement

1 CARTOUCHE MAGNETIQUE AT-20SL AUDIO TECHNICA

Détail suggéré \$249⁹⁵

CARTOUCHE
\$176

\$1888

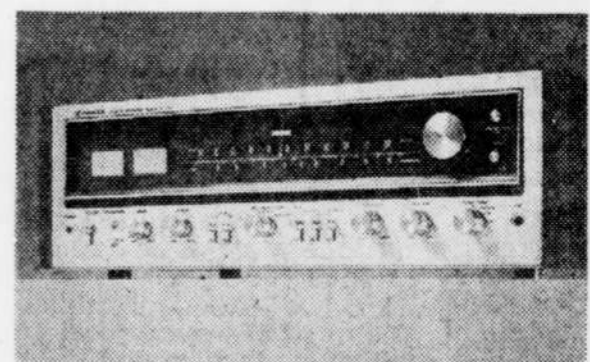
12 VERSEMENT DE \$169⁹²

40% D'ESCOMPTE SPECIAL PIONEER

SX-737 RECEPTEUR STEREO AM/FM

Puissance nominale efficace: 35W + 35W (8 ohms-
20,000 Hz, les deux canaux en service, distorsion
harmonique totale 0,5%). Sensibilité FM (IHF)
1.0uV. Rapport de capture FM (IHF): 1.0dB.
Sélectivité de canal alterné FM: 60 dB. Rapport
S/B FM: 70 dB. Dimensions: 500 (L) x 158 (H) x
410 (P) mm. Poids: 13,2 kg.

Détail sugg.: \$519.95



Le Manitoba SE 4500 50 watts RMS

C'est certainement le système de haut-parleur Manitoba
SE-4500 qui représente le mieux le système idéal à trois
voies. Depuis le haut-parleur pour fréquences basses de 12"
à aimant de 40 onces jusqu'au haut-parleur pour fréquences
élevées à dôme conique à bobine d'aluminium et en passant
par le haut-parleur pour fréquences intermédiaires de 6", le
système est stabilisé par des commandes d'équilibrage
individuelles et protégé par un coupe-circuit de protection de
surcharge.

Détail sugg. \$740



TABLE TOURNANTE SL-20 TECHNICS de PANASONIC

avec générateur de fréquence servocontrôlé.
Entraînement par courroie. Pleurage et scintillement:
0.05% (eff.). Renflement: — 40 dB (DIN-A)
— 65dB (DIN-B)

DETAIL SUGGERE \$149.95

PLUS CARTOUCHE
"AUDIO TECHNICA"
MODÈLE AT11E Prix de détail suggéré

\$50

PRIX DE DETAIL SUGG. \$1460

SPECIAL

12 VERSEMENTS
de \$78.84

\$876

j.m. SAUCIER inc

40, RUE ST-JEAN QUÉBEC - 524-8476

MONTREAL
100090, boul. St-Laurent
389-3541 - 389-7750

OTTAWA
232, Rideau
232-3559 - 3550

CHICOUTIMI
1868, boul. Talbot
549-8265

Maintenant
56
magasins pour
mieux vous servir

GREENBERG ET A.L. GREEN

Nos bas prix
ont fait
notre succès !

**Il vous en coûte bien peu
pour être ultra-chics !**

Il vous suffit simplement de dire:
"portez-le à mon compte" !

CHARGEX

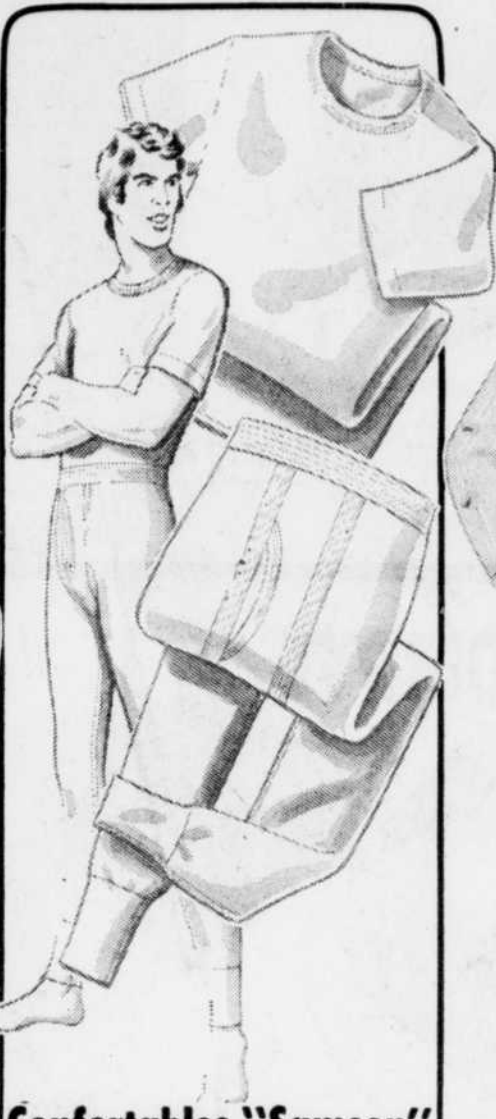
master charge
LA CARTE INTERBANQUE - THE INTERBANQUE CARD



**Pull-overs acryliques
pour hommes, garçons**

GARÇON **3⁶⁶** HOMME **4⁷⁷**

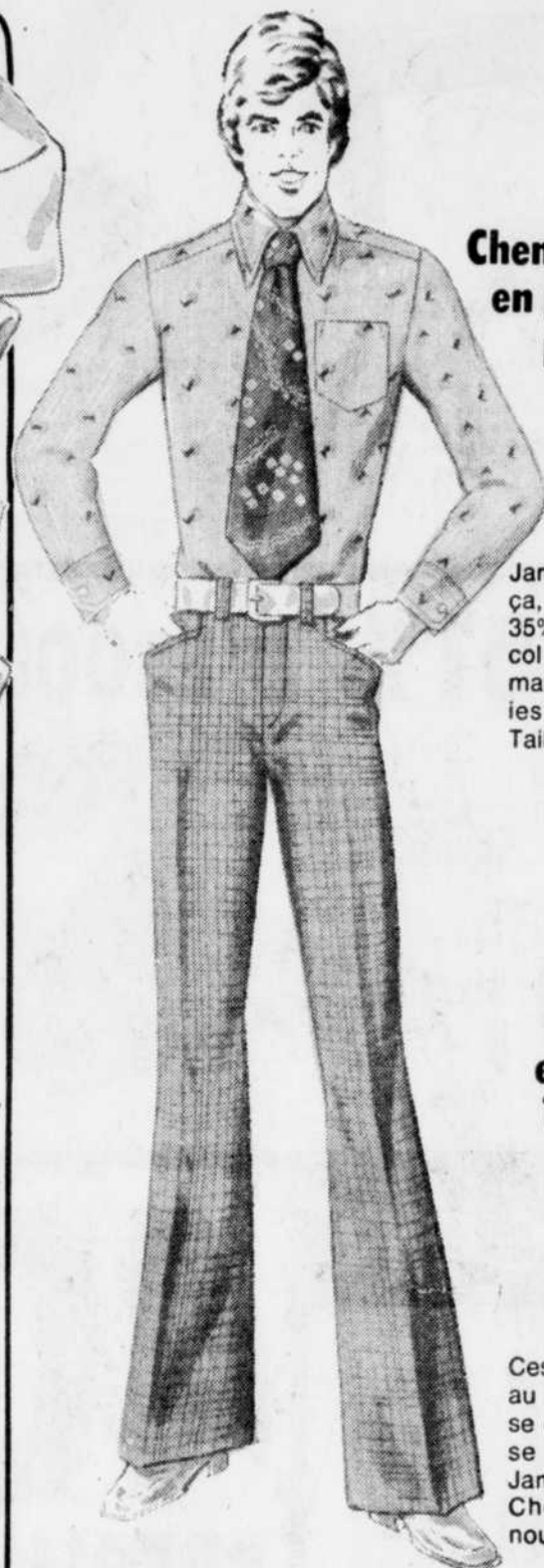
Lavables sans problème, indéformables, ces beaux modèles à manches longues, sont soulignés de rayures horizontales de tous coloris. Homme et garçon: P.M.G.E.G.



**Confortables "Samson"
en Fortrel et coton
pour l'homme frileux !**

Gilet **2²⁸** Caleçon **3²⁶**
Ch. Ch.

Le fin côtelé mi-Fortrel (polyester), mi-coton, est traité pour un minimum de retrait. Gilet genre tee-shirt et caleçon long. Blanc. Tailles: P.M.G. et EG.



**Chemises Perma-Press
en polyester / coton
pour hommes**

4⁸⁸

Jamais de repassage... c'est ça, le mélange 65% polyester, 35% coton ! Vous aimerez le col à pointes longues et les manches longues. Teintes unies ou imprimés modernes. Tailles: 14 à 16½.

**Chics pantalons
en double maille
100% polyester
pour hommes**

8⁷⁷

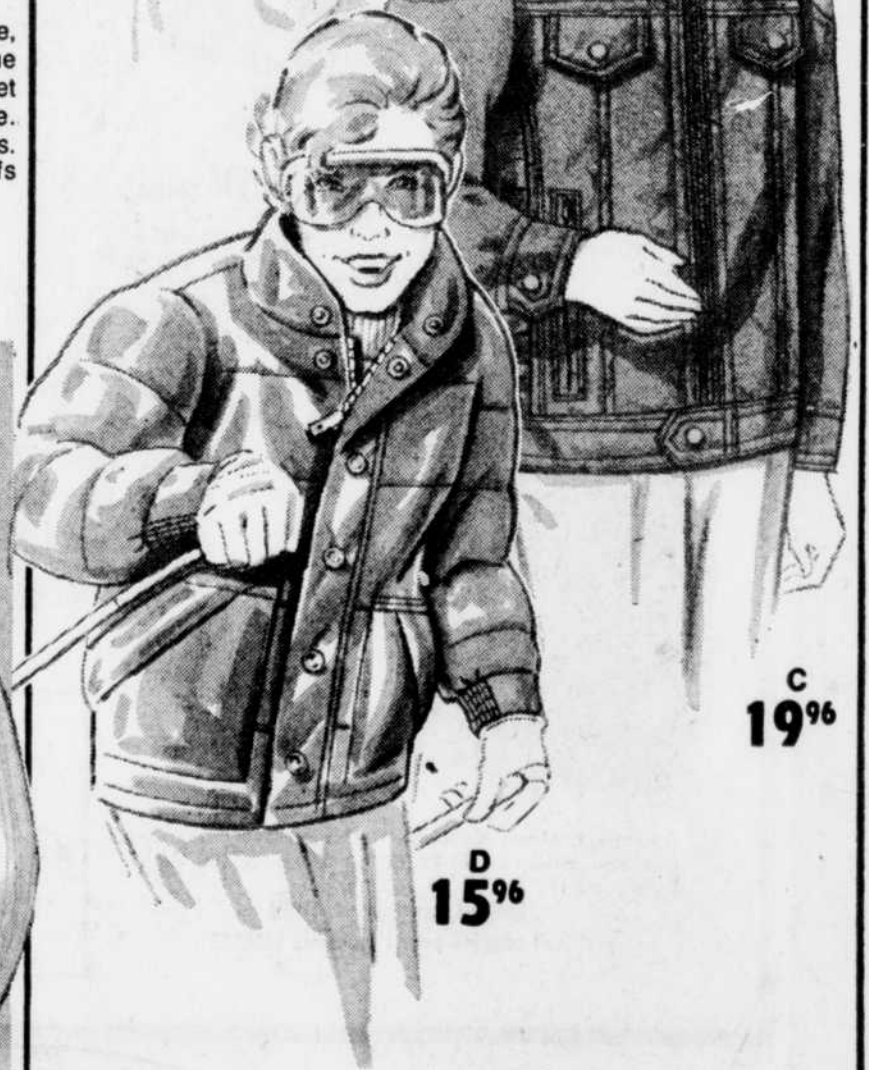
Ces pantalons de coupe aisée, au pli toujours impeccable, ne se déforment pas au lavage et se passent du repassage. Jambes évasées et 4 poches. Choix d'unis et de motifs nouveaux. Tailles 30 à 40.



B
54⁶⁶



A
34⁷⁷



D
15⁹⁶

C
19⁹⁶

A- Paletot-imper en tissu "Canadian Mist" 65% coton, 35% nylon. Pleine doublure de rayonne assistée d'une seconde, amovible, en chaude peluche. Marine, beige. Hommes: 34 à 46. 34.77

B- Blouson en vinyle imitant le cuir à la perfection. Le devant et les poches ferment par glissières. Doublure matelassée. Empiècements dos et devant. Châtaigne, vin. Hommes: 34-44. 54.66

C- Blouson de ski en 100% nylon, très chaud grâce à son intérieur isolant. Découpes contrastantes, capuche escamotable, 4 poches dont 2 à rabat. Rouge, marine. Hommes: P.M.G.E.G. 19.96

D- Veste de ski en taffetas 100% nylon imperméabilisé. Intérieur isotherme, glissière sous-patte, capuche escamotable. 2 poches. Marine, rouille, rouge ou bleu. Garçons: 8 à 18. 15.96



**Salopette isotherme
en nylon enduit**

2-3x **9²⁶** 4-6x **9⁸⁸**

Garnissage isolant (6½ oz) en polyester, doublure nylon, genoux doubles, glissières sur le devant et au bas des jambes. Marine ou brun.



**T-shirts de couleur
en coton pour hommes**

1⁷⁷
CH.

Choix de plusieurs coloris dans le lot. Vous aimerez le tricot interlock 100% coton lavable, et l'encolure côtelée. Tailles: P.M.G.



**Chemises en flanelle
coton - jeunes gens**

11⁹⁶

La coupe est cintrée et sportive avec col à pointes longues, 2 poches à rabat et manches longues. Écossais variés. P.M.G.



**Chic col roulé 100%
polyester pour homme**

6⁹⁶

En fin côtelé extensible et indéformable. Poche-poitrine et manches longues. Plusieurs coloris y compris blanc. P.M.G.E.G.

QUEBEC

90 St-Joseph E. | 633 St-Joseph | Place Fleur de Lys,

LA CANARDIÈRE

2455 boul. Ste-Anne

CARREFOUR CHARLESBOURG

8500 Henri-Bourassa - Québec

*Montréal *Granby *St-Jérôme *St-Jean *St-Hyacinthe *Trois-Rivières *Ste-Thérèse *Joliette *Alma *Châteauguay *Chambly *Drummondville
*Sherbrooke *Thetford Mines *St-Georges-de-Beauce *Hawkesbury Ont. *Repentigny *Sept-Îles *Hauterive *Roberval *Chicoutimi *Dolbeau *Jonquière *La Tuque *Chibougamau

Maintenant
56
Magasins
pour mieux
vous servir

GREENBERG ET A.L. GREEN

Nos bas prix
ont fait
notre succès!

Du nouveau sous le soleil... notre collection automne-hiver!

A 84⁸⁸

B 12⁹⁷

C 19⁹⁵

D 22⁸⁸

F 32⁸⁸
Ensemble
2 pcs

G 13⁸⁸
Dames

H 19⁹⁶
Dames

J 11⁸⁸

K 12⁶⁶

L
2-3X 14⁷⁷
4-6X 15⁸⁸
7-14 18⁷⁷

M 14⁶⁶

N 3⁹⁹ 7⁹⁶

A- Ce magnifique Borg imite le poque à la perfection. Le col ainsi que le bord des manches sont en simili vison. Doublure matelassée. Brun. Dames: 10 à 20. 84.88

B- Pull indéformable en 100% acrylique, doté d'un col roulé double. Ravissantes rayures chinées dans les tons de: bleu, vert ou brun. Dames: P.M.G. 12.97

C- Nouveau poncho 100% acrylique, d'une rare beauté et d'une grande facilité d'entretien. Motifs fantaisie alternés de rayures en V. Bleu, brun. P.M.G. 19.95

D- Charmant deux-pièces gilet et jupe, en écossais 70% acrylique, 30% polyester sans problème. Le gilet est stylisé par un empiècement soutaché et par 2 petites poches plaquées. Rouge, vert en tailles jeune fille: 5 à 13 22.88

F- Ensemble ski en nylon ciré. Intérieur en polyester contre-collé. Capuche escamotable. Vert, bleu, orangé avec rayures en contraste. Dames: P.M.G. 32.88

G, H- Vestes ski en nylon ciré rebelle à l'eau. Garnissage isotherme, capuche escamotable, poches mode. Combinaisons de couleurs. Dame: P.M.G. 13.88, 19.96

J, K - Veste de ski 100% nylon de longueur monitor. Intérieur polyester très isolant, capuche escamotable, poches mode. Plusieurs beaux coloris. Tailles (fille) 7 à 14. 11.88, 12.66

L- Chaud esquimau 4-en-1 100% nylon. Intérieur isotherme, plusieurs glissières, capuche. Jaune, bleu, rose. Jusqu'à 24 mois. 14.66

M- Ensemble tuques et écharpes de teintes unies ou chinées en acrylique à très grosses mailles ou au fini mohair. 3.99 à 7.96

Pas besoin d'être un expert pour apprécier les prix exceptionnels de ces beaux vêtements conçus pour contrer tous les froids!

QUEBEC

90 St-Joseph E. | 633 St-Joseph | Place Fleur de Lys, |

LA CANARDIÈRE

2455 boul. Ste-Anne |

CARREFOUR CHARLESBOURG

8500 Henri-Bourassa - Québec

Montréal Granby St-Jérôme St-Jean St-Hyacinthe Trois-Rivières Ste-Thérèse Joliette Alma Chateauguay Chambly Drummondville
Sherbrooke Thetford Mines St-Georges-de-Beauce Hawkesbury Ont. Repentigny Sept-Îles Hauterive Roberval Chicoutimi Dolbeau Jonquière La Tuque Chibougamau



PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 9 OCTOBRE 1976

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES.

CONSEIL PRATIQUE DE SOEUR BERTHE



- Pour agrémenter un potage:
- 1- Ajoutez au moment de servir des croûtons au beurre.
 - 2- Servez des croûtons frits, des biscottes.
 - 3- Laissez tomber en pluie du tapioca ou du vermicelle ou des pâtes d'Italie. Laissez cuire les pâtes de quinze à trente minutes.



FESSE DE JAMBON CUIT
Dégraissée,
décoennée
Prêt à manger

PARTIE DE LA GROUPE
La livre **.98**

QUART DE FESSE
La livre **1⁰⁸**

CUISSE DE POULET
Fraîche,
pour griller
La livre **.95**

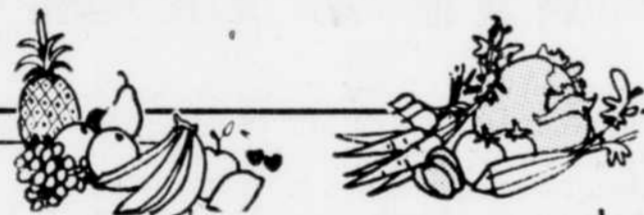
POITRINE DE POULET
Fraîche,
viande blanche
La livre **1²⁵**

TOURTIERE LA BELLE FERMIERE
Grand format
16 onces **.98**

FOIE DE VEAU DECONGELE
La livre **1²⁹**

BACON TRANCHE SWIFT
La livre **1⁵⁸**

EPERLAN DU LAC
Nettoyé,
congelé
Cello 1 livre **.66**



TOMATES ROUGES

Produit de la Californie
Canada no 1
Cello 2 livres
.69

BANANES DOLE OU CHIQUITA
La livre **.18**

OIGNONS JAUNES Canada No 1
Cello 2 livres **.37**

CITRONS FRAIS
Produit de la Californie
Grosneur 140
6 pour **.59**

RADIS FRAIS
Produit du Québec
2 cellos 6 onces
pour **2.29**

SOUPE PROVIGO
Poulet et nouilles
Format 2 enveloppes

.29

PAINS HOT DOG ET HAMBURGER PROVIGO
Cello de 12

.59

BISCUITS SODA PREMIUM PLUS DE CHRISTIE
Boîte 1 livre

.59

MOUTARDE PREPAREE PROVIGO
Jarre 24 onces

.29

Chez Provigo le service au boutte



\$1.98 LE JEU

UNE VRAIE AUBAINE... Jeux de plats Garde-saveur

Rien de plus pratique que ces plats garde-saveur. Ils ferment hermétiquement, se rangent aisément dans n'importe quel réfrigérateur ou congélateur, ne tachent pas et se lavent facilement. C'est l'idéal pour conserver les surplus de repas, garder les légumes croustillants, ranger certains mets. Dépendant du format, chaque jeu contient 2, 3, 4 ou 5 plats, et vous est offert au prix étonnamment bas de \$1.98 le jeu. Commencez votre collection dès cette semaine!

- 16oz X 4
- 20oz X 5
- 26oz X 3
- 30oz X 4
- 40oz X 3
- 80oz X 2 lady arnold



GRATIS!

Avec chaque jeu, le livret "Les mini conseils pratiques de Soeur Berthe" une foule de trucs pratiques qui vous feront épargner temps et argent.

Chez tous les membres de la grande famille Provigo.

EPARGNEZ AVEC LES AUTRES

AUBAINES DE LA SEMAINE:

- | | |
|--|--|
| BETTERAVES MARINEES
HABITANT Jarre 24 onces .53 | MELANGE A GATEAUX
ROBIN HOOD blanc ou chocolat Boîte 19 onces .73 |
| MARGARINE DURE
DELSIE 3 livres pour 1⁰⁰ | NOIX GRENOBLE ECALLEES
MORCEAUX ST-ARNAUD Cello 8 onces .91 |
| TAMPONS SAPONIFIES
S O S Boîte de 10 .39 | GROISSANT
PILLSBURY Rouleau 8 onces .52 |
| LIQUEUR PEPSI
Bouteille 26 onces Plus dépôt .33 | BISCUITS DOLI
GARDE-FRACHEUR 3 variétés de Lido 12 sachets de 2 biscuits 1⁰⁹ |
| EAU MINERALE
MONTCLAIR Bouteille 30 onces .37 | PATATES CHIPS
HOSTESS Sac 250 grammes .79 |
| THE RED ROSE
ORANGE PEKOE Sac de 60 sachets 1¹⁸ | SIROP DE TABLE
VACHON Contenant 32 onces .99 |
| FROMAGE ANCO
BRIE SELECTION Cello 6 onces 1¹³ | BEURRE D'ARACHIDES
KRAFT Crèmeux Format 1 livre .82 |
| FROMAGE ANCO
PARTICUBES Cello 4 onces .71 | ATOCAS ENTIER
OCEAN SPRAY Format 14 onces .60 |
| SOUPE HABITANT
Pois ou légumes Boîte 28 onces .46 | ANTIPILOGISTINE RUB
Tube 2 onces 1²⁹ |
| MAÏS EN CREME
YORK Fantaisie Boîte 10 onces .37 | MOUSSE A BAIN
MR BUBBLE Contenant 24 onces 1³⁷ |
| POIS VERTS ASST.
YORK Fantaisie Boîte 10 onces .33 | SHAMPOING
HEAD 'N SHOULDERS Contenant 250 ML 1⁹⁷ |
| FEVES AU LARD CLARK
Avec sauce aux tomates Boîte 14 onces .39 | MINI-SERVIETTES
STAYFREE Format de 10 .60 |
| FEVES GERMEES
MONTREAL Boîte 28 onces .50 | SACS BAGGIES
Tout usage Format de 40 1⁰¹ |
| SAUCE SOYA
MONTREAL Bouteille 5 onces .36 | PAPIER CELLOPHANE
Saran Wrap largeur 12 pouces Rouleau de 50 pieds .55 |
| DILL PICKLES
HEINZ KOSHER Jarre 24 onces .93 | NETTOYEUR A VITRES
BON AMI Vaporisateur 15 onces .76 |
| GHERKINS SUCRES
CORONATION Bocal 12 onces 1⁰² | JAVEX JAVELISANT
Contenant 44 onces 1⁹⁶ |
| OIGNONS SUCRES
CORONATION Bocal 12 onces .90 | DETERGENT
LAVE-VAISSELLE CASCADE Contenant 50 onces 1⁸⁹ |
| OLIVES FARCIES CORONATION
Mans. non placées Bocal 15 onces 1²³ | ASSIETTES ALUMINIUM
LAVO 5 assiettes 9 pouces .49 |
| GLAÇAGE A GATEAUX
ROBIN HOOD vanille ou chocolat Boîte 7 onces .58 | |

Epargnez avec les Produits Provigo



CHOCOLAT INSTANTANE PROVIGO
Boîte 2 livres

1⁵⁹

PATES ALIMENTAIRES PROVIGO
Macaroni coupé,
spaghetti ou spaghetti
Cello 5 livres

1⁴⁹

KETCHUP AUX TOMATES PROVIGO
Bouteille 25 onces

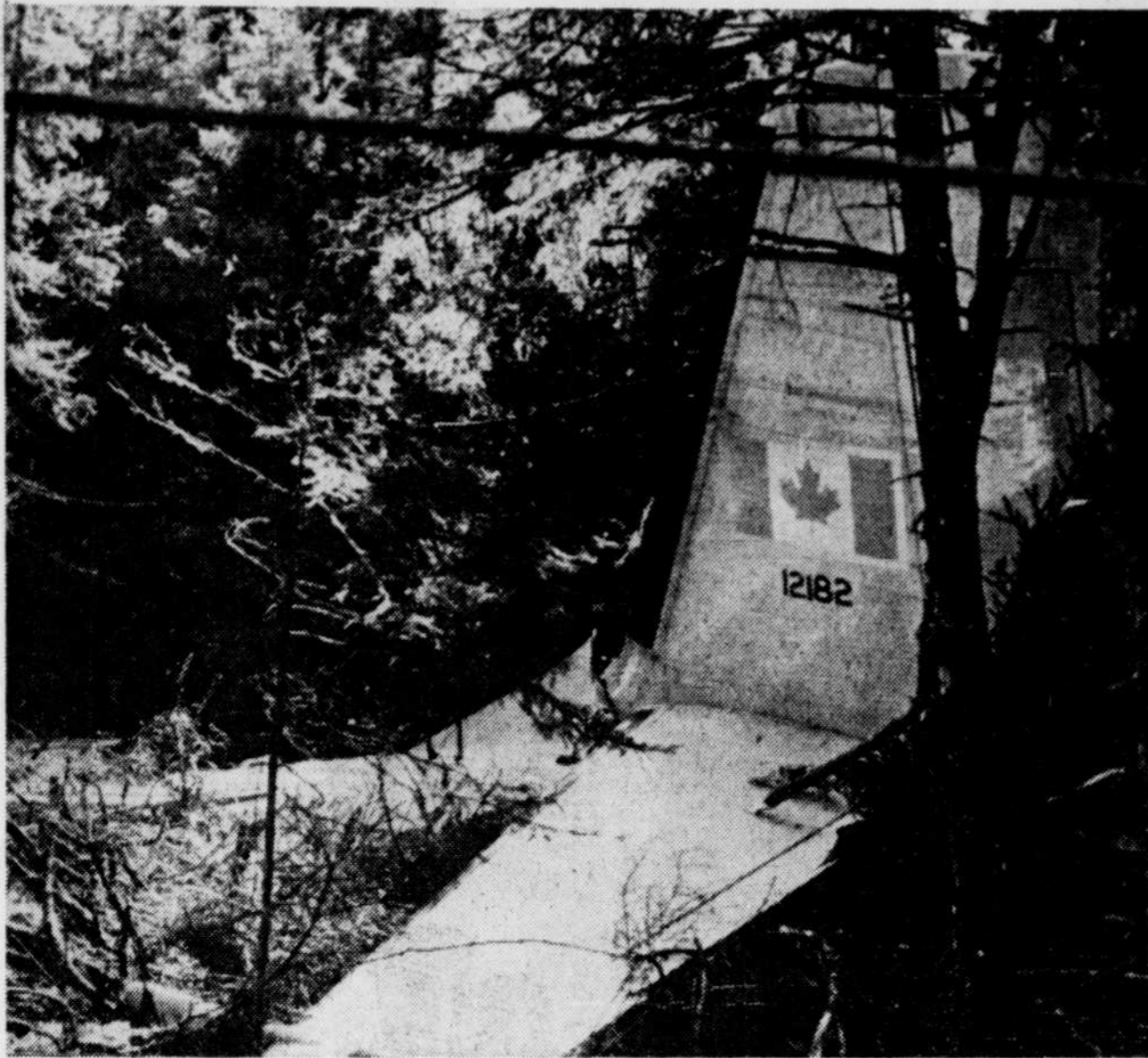
.89

GELEE A DESSERT PROVIGO
Boîte 3 onces

.24

LOTION A MAINS PROVIGO
Contenant 14 onces

.99



Campeau ne peut en appeler d'une condamnation à 18 mois de prison

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a refusé à l'ex-urbaniste-conseil de Ville d'Anjou, M. Charles-Edouard Campeau, le droit d'en appeler d'une sentence de 18 mois d'emprisonnement de la Cour d'appel ayant été antérieurement trouvé coupable de corruption dans la désormais célèbre cause entourant l'administration de Ville d'Anjou.

Le procureur du requérant, Me Daniel Rock, de Montréal, a tenté de démontrer au tribunal que son client, M. Campeau, ne pouvait être considéré comme un fonctionnaire et ce, devant répondre à des mandats précis.

Le plus haut tribunal du pays, présidé par le juge Louis-Philippe Pigeon, avait à statuer à savoir si celui qui reçoit un mandat et des honoraires au lieu d'un salaire est au sens de la loi un fonctionnaire.

Si la Cour suprême en était venue à la conclusion que M. Campeau n'était pas explicitement un fonctionnaire, le droit d'en appeler devenait alors possible.

Le procureur de la Couronne, Me Maurier, a par ailleurs soutenu que M. Campeau était "le directeur général de la division de l'urbanisme de Ville d'Anjou".

On se souviendra qu'en janvier 1974, la Cour des sessions de la paix avait condamné l'intimé à quatre ans d'emprisonnement et ce, sous neuf chefs de corruption alors qu'il était urbaniste pour le compte de Ville d'Anjou. Le tout avait été mis au jour lors d'une enquête publique entourant l'administration municipale de M. Ernest Crépeau.

La décision de ce tribunal de première instance avait été portée en appel et le 10 juin dernier, la Cour d'appel réduisait la sentence à 18 mois.

Hier, la Cour suprême entendait une demande d'en appeler du jugement de juin dernier, Cour d'appel, ce

qui fut refusé unanimement par les trois juges sur le banc.

On sait que depuis le début de ses démêlés avec la Justice, l'état de santé de M. Charles-Edouard Campeau s'est détérioré à un tel point qu'il est fort probable qu'il soit autorisé à purger sa sentence sous surveillance spéciale.

Délibéré sur une requête du Tribunal des transports

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a pris en délibéré une requête pour autorisation d'appeler du procureur de la province de Québec et par le Tribunal des transports de cette province.

La requête porte sur la constitutionnalité des pouvoirs du Tribunal des transports du Québec, créé à la suite de l'adoption, en 1972, d'une législation créant premièrement une nouvelle Commission des transports et ce nouveau tribunal.

Le différend a pris naissance à la suite de l'émission, par la Commission des transports du Québec, d'un permis de transport public à M. Joseph Farrah, de Québec.

M. Curtis J. Sommerville et d'autres personnes intéressées à ce secteur, ont alors demandé au Tribunal des transports la permission d'appeler de cette décision.

Immédiatement, le principal inté-

ressé, M. Farrah a demandé la délivrance d'un bref d'évocation en soutenant que l'article 58 de la loi des transports, attribuant à la compétence du Tribunal des transports d'appel des décisions de la Commission des transports, est ultra vires des pouvoirs de l'Assemblée nationale pour le motif que le pouvoir ainsi conféré à ce Tribunal ne peut valablement être exercé par un tribunal présidé par un juge nommé par le Gouverneur général en conseil.

Pour cette partie au dossier, le tout est conforme à l'article 96 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique. Le juge de première instance a accordé la requête en évocation et la Cour d'Appel a confirmé le tout.

Face à toutes ces questions, le Procureur général de la province de Québec et le Tribunal des transports demandent l'autorisation d'appeler à la Cour suprême sur la question de la constitutionnalité de l'article 58 de la Loi des transports.

Deux morts

Deux pilotes des Forces armées canadiennes ont perdu la vie, mardi, lorsque leur appareil s'est écrasé au cours d'un vol d'entraînement, près de Baywater, en Nouvelle-Ecosse. Les morts sont le capitaine Robin Ross, âgé de 29 ans, de Thorold, en Ontario, et le capitaine Tony Wilson, âgé de 30 ans, d'Ottawa, apprenti pilote.

TIMBRES
ACHAT — VENTE
 (collections, feuilles, unités)
CATALOGUES 1977 DISPONIBLES
ALBUMS ET CLASSEURS
LA BOUTIQUE DU TIMBRE
 6, rue du Fort, Québec
 (200 pieds du Château Frontenac)
694-9949
 Tous les jours de 9h30 a.m. à 5h00 p.m.
 (Stationnement payé avec tout achat de \$10.00 et plus)

CEGEP DE RIMOUSKI
SESSION D'HIVER
AVIS

A ceux et celles qui veulent s'inscrire à la session d'hiver commençant en janvier 1977.

ETUDES A PLEIN TEMPS:
 Tous ceux qui ne sont pas au Cegep et qui veulent fréquenter le Cegep doivent en faire la demande au plus tard le 1er novembre 1976.

ETUDIANTS ADULTES:
 Tous ceux qui veulent devenir étudiants à plein temps pour la session de janvier 1977 doivent en faire la demande au plus tard le 1er novembre 1976. Cela vaut aussi pour ceux qui sont présentement au Cegep à temps partiel.

ADRESSEZ VOTRE DEMANDE:
 Le bureau du registraire
 Cegep de Rimouski
 60 ouest, rue de l'Évêché
 Rimouski, Qué.
 G5L 4H6

ROBERT LAFORCE
OPTICIEN
 D'ORDONNANCES
 BUREAU PRINCIPAL
POLYCLINIQUE VISION/SANTÉ CHAREST
 210 EST, BOUL. CHAREST
 face Gare Centrale d'autobus
(OUVERT 5 JOURS, 5 SOIRS)
529-1714
 12 succursales à votre service
 QUÉBEC MONTRÉAL PARIS

bonjour tout le monde

La voilà, la nouvelle gaufrette de la biscuiterie David. Elle est vendue en paquets de six, mais chacune est enveloppée séparément, pour mieux vous suivre partout. On l'appelle par son nom tous les jours, on la mange à toute heure du jour, en jouant, en travaillant, en se reposant, en pique-nique, à la maison, chez grand-maman, après l'école ou après souper. Au comptoir des bonbons ou des biscuits, la nouvelle gaufrette Bonjour au caramel ou au café: grâce au bon de réduction ci-dessous, on la mange aussi souvent qu'on dit bonjour!



Ça se dit bien
Ça se mange encore mieux

La biscuiterie David BISCUITS David BISCUITS

7c de rabais

7c de rabais à l'achat des gaufrettes Bonjour à saveur de caramel ou de café. M le marchand, à condition que ce bon vous ait été remis par votre client à l'achat des gaufrettes Bonjour décrites ci-haut, la biscuiterie David vous remboursera 7c, plus 5c de frais de manutention. Les factures prouvant l'achat

d'une quantité suffisante du produit pour justifier les bons de remboursement doivent être présentés sur demande. Poster les bons à Biscuits David, Case postale 3000, Saint-Jean (N-B).

1410360

L'offre se termine le 30 novembre 1976

BISCUITS David BISCUITS



Collaboration Gilles Lafond

Conducteur indemne

Le conducteur de cette auto s'en est tiré indemne, bien que cela soit difficile à croire. Un chauffeur de taxi l'a reconduit à son domicile de Beauport. L'accident s'est déroulé près de la Place Parent, vers 1h, la nuit dernière. L'auto a heurté des blocs de béton qui séparent la rue et elle a capoté, démolissant en même temps une boîte de téléphone public. Les policiers de Québec n'ont pu contacter, la nuit dernière, l'automobiliste pour connaître sa version.

"Tu peux jouer?"

Denis menait une vie bien remplie. Baseball, collections multiples et mouvement scout occupaient ses loisirs. A huit ans, soudain, tout a changé! Il est devenu un élève appliqué, un petit garçon sérieux qui rangeait même sa chambre. Pourquoi ce changement? La musique! Quand ses parents ont acheté un orgue YAMAHA, Denis a découvert la musique. Très vite initié, en peu de temps il a joué comme un grand, étonnant tout son entourage... Si Denis peut jouer, tu le peux aussi. Aujourd'hui même, viens chez



2 mois de cours gratuits avec achat.



marc legrand musique
ON T'APPRENDRA
Place Laurier, Ste-Foy — 656-8392
Centre Jadis — 623-5425

OPERATION CHUTE DES PRIX

COUPONS DE PRELARTS 50% DE REDUCTION

PRELARTS INCRUSTES
très résistants
Reg. \$5.99 v.c.
SUPER SPECIAL
\$4.99 v.c.
(légères imperfections)

CHOIX IMPOSANT DE TAPIS
Marque réputée à partir de \$3.95 v.c.
(quantité limitée)

PRELART SANS CIRAGE
Reg. \$14.95 v.c.
\$6.95 v.c.
(légères imperfections)

PRELART SEMI-COMMERCIAL
Reg. \$8.95
(légères imperfections) \$4.95 v.c.

PLUS DE 200 ROULEAUX DE PRELARTS EN STOCK.

Nous avons aussi l'assortiment complet des réputés prelarts et des tapis KRAUS

Armstrong

Couvre-plancher J. J. Ltée
101 EST, ST-JOSEPH (coin St-Anselme) Tél. 522-2305
Stationnement en arrière

Gagnez \$1,500 pour partir en vacances chaque année de votre vie.



C'est ce que va recevoir l'heureux gagnant du concours "Vacances à vie" des pâtes Catelli. Rio, Hawaii, Agadir ou Mexico... où que vous rêviez d'aller, votre rêve peut devenir réalité grâce aux pâtes alimentaires Catelli!

Dix deuxièmes prix: "2 billets d'avion" pour Londres, Paris ou Rome.

Dix heureux gagnants recevront deux billets aller-retour en classe touriste, partant de Montréal ou de Toronto pour Londres, Paris ou Rome avec British Airways. Si vous êtes l'un des dix gagnants vous vierez avec l'une des plus grandes compagnies aériennes du monde vers l'une des plus grandes villes du monde et ceci accompagné de la personne de votre choix. Tout cela grâce à Catelli, l'un des plus grands fabricants de pâtes alimentaires du monde.

Comment participer.

1. Envoyez simplement vos nom, adresse et numéro de téléphone ainsi que 2 illustrations de recettes de la face de n'importe quel emballage Catelli (excluant les diners Catelli), ou un fac-similé dessiné à la main et non reproduit mécaniquement, à l'adresse indiquée sur le coupon.

CATELLI, LES PÂTES À LA MODE!

2. Toutes les inscriptions devront nous parvenir avant le 30 mars 1977, date limite du concours.
3. Le(a) gagnant(e) du 1er prix recevra une rente viagère de \$1,500 par an. Le tirage du 1er prix aura lieu le 14 avril 1977.
4. À chacune des dates suivantes, 2 gagnants se mériteront le second prix "2 billets d'avion pour Londres, Paris ou Rome": le 27 octobre 1976,

le 24 novembre 1976, le 26 janvier 1977, le 23 février 1977 et le 31 mars 1977. Les billets d'avion ne pourront être échangés pour de l'argent. Vous devez utiliser vos billets avant le 31 mars 1978.

5. Peuvent participer au concours, tous les résidents du Canada âgés de 18 ans et plus, sauf les employés de Catelli, ses agences de publicité et les membres du jury, ainsi que les membres de leur famille immédiate.
6. Pour gagner, les participants choisis devront répondre correctement, dans un laps de temps limité, à une question réglementaire.

Pour le règlement complet du concours, voyez les boîtes de pâtes alimentaires Catelli spécialement marquées.

Participez maintenant! participez souvent!

Coupon de participation

Concours "Vacances à vie" Catelli
B.P. 9795 / St. John, N.B. / E2L 4N1

Nom _____

Adresse _____

Cité _____ Prov. _____

Code postal _____ Tél. _____

Je joins 2 illustrations de recettes des boîtes Catelli (sauf les diners Catelli). Veuillez enregistrer ma participation au concours "Vacances à vie" Catelli.

Clinique perce-oreille



HEURES DES CLINIQUES

- JEUDI le 7 octobre - 17 heures à 21 heures
- VENDREDI le 8 octobre - 17 heures à 21 heures
- SAMEDI le 9 octobre - 10 heures à 17 heures

AU RAYON DES BIJOUX

SERVICE EXÉCUTÉ PAR UNE INFIRMIÈRE DIPLÔMÉE

Le détail qui fait toute la différence. Un atout de plus à votre beauté réalisé en un clin d'oeil. Faites-vous percez les oreilles par une infirmière diplômée, dans des conditions hygiéniques idéales.

- Inutile de prendre rendez-vous. Vous n'avez qu'à venir!
- Boucles d'arrêt hypo-allergéniques plaquées d'or comprises.

À noter: les mineurs doivent être accompagnés d'un parent ou d'un tuteur.

\$888
LOBE
CANADA LIMITED
FOURNISSEURS DES BIJOUX HYPO-ALLERGÉNIQUES

towers

Grands magasins - Filiale du groupe C&S



FRUITS ET LEGUMES

RAISINS BLEUS VARIÉTÉ RIBIER PRODUIT DE LA CALIFORNIE CANADA NO 1 GROS, SUCRES ET TRES JUTEUX La livre .49	POIRES BARTLETT PRODUIT DE WASHINGTON CANADA DE FANTAISIE GROSSEUR 150 3 lb pour .89
PIMENTS VERTS PRODUIT DU QUEBEC La livre .25	OIGNONS JAUNES CANADA NO 1 Cello 5 livres .79
CHOUX-FLEURS PRODUIT DU QUEBEC CANADA NO 1 GROSSEUR 12 Chacun .49	RADIS FRAIS PRODUIT DU QUEBEC 2 cellos 6 onces .29

UNE VRAIE AUBAINE... Jeux de plats Garde-saveur

Rien de plus pratique que ces plats garde-saveur. Ils ferment hermétiquement, se rangent aisément dans n'importe quel réfrigérateur ou congélateur, ne tachent pas et se lavent facilement. C'est l'idéal pour conserver les surplus de repas, garder les légumes croustillants, ranger certains mets. Dépendant du format, chaque jeu contient 2, 3, 4 ou 5 plats, et vous est offert au prix étonnant de \$1.98 le jeu. Commencez votre collection dès cette semaine!

\$1.98 LE JEU

- 16oz X 4
- 20oz X 5
- 26oz X 3
- 30oz X 4
- 40oz X 3
- 80oz X 2

lady arnold

GRATIS!

Avec chaque jeu, le livret "Les mini conseils pratiques de Soeur Berthe" une foule de trucs pratiques qui vous feront épargner temps et argent.

Chez tous les membres de la grande famille Provigo.

BOEUF DE MARQUE ROUGE

FESSE DE JAMBON CUIT
DEGRAISSEE, DECOUENNEE

PARTIE DE LA GROUPE La livre .98	QUART DE FESSE La livre 1.08
GUISSES DE POULET FRAICHES, POUR GRILLER La livre .95	BOLOGNA MORCEAU MAPLE LEAF REGULIER OU CIRE PESANT 1 1/2 LB La livre .59
POITRINES DE POULET FRAICHES, VIANDE BLANCHE La livre 1.25	BACON TRANCHE MAPLE LEAF La livre 1.58
SAUCISSE MAPLE LEAF FUMEE La livre .79	VIANDE CUITE MAPLE LEAF POULET, PIMENT, OLIVE Paquet 6 onces .39

EAU MINERALE
PROVIGO
Bouteille 30 onces
29¢

SAUCE A LA VIANDE
PROVIGO
Boîte 14 onces
49¢

CREME GLACEE
PROVIGO
ERABLE, FRAISES OU CHOCOLAT
Carton 3 chopines
89¢

CONSEIL PRATIQUE DE SOEUR BERTHE

Pour agrémenter un potage :

- 1- Ajoutez au moment de servir des croûtons ou beurre.
- 2- Servez des croûtons frits, des biscottes.
- 3- Laissez tomber en pluie du topioca ou du vermicelle ou des pâtes d'Italie. Laissez cuire les pâtes de quinze à trente minutes.

POMMES DE TERRE FRITES
SURGELEES SOMERDALE
Sac 2 livres
44¢

DETERGENT TIDE
Format famille
2.19

NETTOYEUR DOMESTIQUE
PROVIGO
Format 5 livres
1.59

BREUVAGE :

LIQUEUR PEPSI COLA	Bouteille 26 onces PLUS DEPOT	.33
CRISTAUX SWING	A SAVEUR D'ORANGE 4 env. 3 1/2 onces	.89
CAFE RED ROSE	FRAIS MOULU Sac 1 livre	2.19
CHOCOLAT INSTANTANE	NESTLE QUIK Boîte 2 livres	1.81
LAIT INSTANTANE	BONLAC Boîte 3 livres	2.39
THE PROVIGO	ORANGE PEKOE Boîte de 100 sachets	.99

FROMAGE ET CEREALES:

FROMAGE KRAFT	CHEEZ WHIZ REGULIER Jarre 32 onces	2.26
CEREALES	RICE KRISPIES DE KELLOGG Boîte 17 onces	.93

SOUPE :

SOUPE COUNTRY STYLE	AU POULET Format 2 onces	.49
---------------------	--------------------------	------------

LEGUMES EN CONSERVE:

POINTES D'ASPERGES	PROVIGO FANTAISIE Boîte 12 onces	.79
--------------------	----------------------------------	------------

SAUCE ET DINER :

BEEFARONI	CHEF BOY-AR-DEE Boîte 14 onces	.52
CREVETTES GOLD SEAL	PETITES Boîte 4 1/2 onces	1.05
DINER AU MACARONI	KRAFT Boîte 7 1/2 onces	.29
FILET D'AIGLEFIN	SURGELEE BOOTH Format 1 livre	1.39

CONDIMENTS :

CATSUP AUX FRUITS	CANADIANA Format 16 onces	.79
OLIVES FARCIES	MC LARENS MANZ. NON PLACEES Bocal 12 onces	1.02

ARTICLES DE CUISSON :

FARINE TOUT USAGE	FIVE ROSES Sac papier 20 livres	3.42
MARGARINE DURE	VILLAGE La livre	.53
MELANGE	A GATEAUX PROVIGO BLANC OU CHOCOLAT Boîte 19 onces	.59

DESSERT ET COLLATION :

ATOCAS	OCEAN SPRAY ENTIERES Format 14 onces	.60
BISCUITS	ASSORTIS PROVIGO Format 4 livres	2.99
CREME FOUETTEE	MONARCH Vaporisateur 9 1/2 onces	.73
CHOCOLAT	NEILSON ROSEBUDS, MACARONS OU WAFERS Boîte 5 livres	6.99
BISCUITS	DAVID FEUILLE D'ERABLE OU COCO SANDWICH Format de 450 et 453 grammes	.79
PAINS	HOT DOG ET HAMBURGER PROVIGO Cello de 12	.59

PRODUITS DE SANTE ET BEAUTE :

MOUSSE A BAIN	MR BUBBLE Contenant 24 onces	1.37
SHAMPOOING	HEAD 'N SHOULDERS Contenant 250 ml	1.97

PRODUITS DE SANTE ET BEAUTE :

SEL ENO	Bouteille 7 onces	1.48
WAMPOLE	Bouteille 15 onces	2.39

ARTICLES DE MENAGE :

ADOUCCISSEUR	DE TISSU PROVIGO Gallon 128 onces	1.39
DESODORISANT	LYSOL Contenant 13 onces	1.69
DETERGENT	LIQUIDE SUNLIGHT Contenant 32 onces	.90
JAVEL CONCENTRE	PROVIGO Contenant 32 onces	.37
NETTOYEUR LIQUIDE	LESTOIL Bouteille 28 onces	1.19
NETTOYEUR	BAIN-EVIER LYSOL Format 15 onces	.99
NETTOYEUR	A EVIERS AJAX Boîte 22 onces	.44

DIVERS :

GALETTES A LA MELASSE	YACHON Boîte de 12	.59
PAPIER	DE TOILETTE SCOTT SOFT 'N PRETTY Cello de 4 rouleaux	.99
PAPIER-MOUCHOIR	SCOTTIES BLANC Boîte de 200	.63
NOURRITURE	POUR CHIENS BALLARD BOEUF OU POULET Boîte 26 onces	.42
LITIERE	POUR CHATS SAULAR Sac 10 ki	2.33

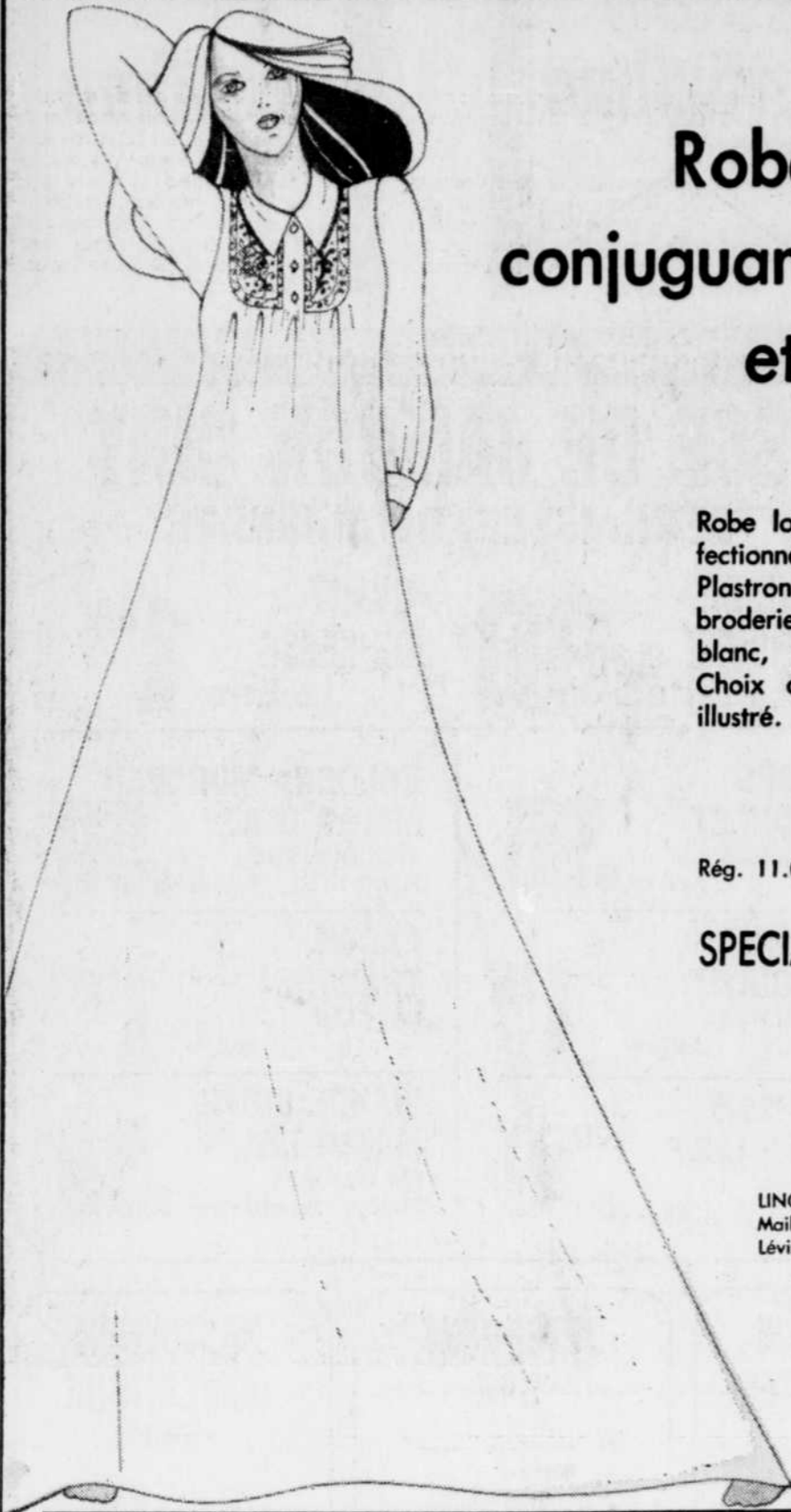
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 9 OCTOBRE 1976. (Nous nous réservons le droit de limiter les quantités).

Chez Provibec on s'occupe de vous

Pollack

• Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis

Laissez-vous apprivoiser par notre mode d'automne!



**Robes de nuit
conjuguant féminité
et chaleur!**

Robe longue tout confort, confectionnée en triacétate et/nylon. Plastron boutonné et enjolivé de broderies. Tailles P-M-G. Jaune, blanc, rose, bleu ou beige. Choix de 4 modèles, dont 1 illustré.

Rég. 11.00 et 12.00

SPECIAL

7⁹⁹

LINGERIE POUR DAMES (Rayon 380)
Mail St-Roch, 2e étage;
Lévis, étage supérieur.



**Rabais jusqu'à 25%
sur chandails
nouvelle mode**

Chandails coupés courts, avec taille et poignets côtelés, 100% acrylique. Tailles P-M-G. Teintes variées. **En haut:** cardigans avec glissière devant, tricot à motif et couleurs mêlées. **En bas:** pull-over uni, tricot bouclé.

SPECIAL

11⁹⁹

**Grand favori:
Le pantalon
"No Parking"**

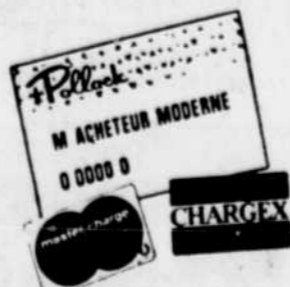
Modèle à 4 poches plaquées, glissière devant. Confection: velours cordé 100% coton lavable, ou gabardine de polyester et/rayonne. Tailles 26 à 34. Teintes variées à la mode.

Rég. 19.00

SPECIAL

15⁹⁹

BOUTIQUE JEUNELLE (Rayon 530)
Mail St-Roch, rez-de-chaussée;
Lévis, étage supérieur.



**Si vous
aimez
le naturel...**

Optez pour cette robe-chandail tout acrylique, de ligne simple et raffinée.

Un large col roulé et lien à la taille lui confèrent une allure décontractée. Tailles 7 à 15. Tout-aller en rouille ou noir.

Prix Rég. **35⁰⁰**

Algo

ROBES POUR DAMES
(Rayon 531)
Mail St-Roch, 2e étage;
Lévis, étage supérieur.

